

# FRASNE

*Notre Village*



Frasne (Doubs) - l'église - Photo : Lucien Bôle

**BULLETIN N°31 - DÉCEMBRE 2005**



## Editorial

Nous voici bientôt au terme de cette année 2005, et l'ensemble du conseil municipal se doit de dresser avec vous un bilan de son action et vous présenter les dossiers qui sont en projet pour les mois à venir.

Nous tenons aussi à laisser **nos associations** s'exprimer dans ce bulletin pour les assurer de toute notre attention et de notre soutien, surtout dans une période difficile pour elles lorsque nous mesurons le désengagement des bénévoles et les problèmes financiers.

La vie d'une commune passe de plus en plus par un partenariat avec d'autres dans le cadre de la **communauté de communes Frasne Drugeon** en particulier. Là aussi le bilan est à faire, et les projets sont nombreux. De même il faut souligner la place irremplaçable du **Syndicat des eaux de Vau les Aigues** avec son nouvel adhérent : la commune de Boujailles.

Je pense que l'année 2005, restera l'année de la **restauration de notre église et de son clocher** en particulier. Je ne reviendrai pas sur l'essentiel de ce dossier que nous avons traité dans le dernier numéro de « Forbonnet à Cessay ». Cependant il faut encore rappeler que l'état de cet édifice nécessitait de lourdes interventions dans les meilleurs délais, et j'en profite pour remercier le cabinet Denis Vannoz pour la maîtrise d'œuvre et les entreprises Pateu Robert et Toitures de Franche Comté qui ont réalisé un excellent travail malgré les nombreuses contraintes. Nous avons déjà reçu plusieurs compliments pour le remplacement de la croix par un clocheton semblable à celui qui existait avant 1941, année de l'incendie de l'église. La photo de l'ancienne carte postale de la couverture de ce bulletin nous apporte une preuve de ce qu'étaient l'église et sa place.

**Les travaux d'assainissement** avec la CFD ont nécessité l'ouverture de gros chantiers qui sont suivis avec assiduité par la commission des travaux. Ces travaux sont rendus obligatoires afin de mettre en place un réseau séparatif afin de conduire que les eaux usées à la station d'épuration. A terme tout le village sera traité de la même façon, en fonction des financements possibles. Malgré la bonne organisation des chantiers par l'entreprise Malpesa, les riverains doivent subir les nuisances de ces gros chantiers et je les remercie de leur patience et de leur compréhension.

**L'urbanisme et le développement de la construction** sur Frasne ont beaucoup mobilisé vos élus, mais aujourd'hui reste posé l'aménagement de futures zones artisanales et commerciales, en liaison avec la CFD. Nos possibilités pour accueillir des nouvelles entreprises sont très réduites alors qu'il est indispensable à l'équilibre d'un territoire de pouvoir installer des industries, des artisans et des commerces de proximité. Nous voulons garder tous les services dans ce village et cela passe par un maintien d'une progression de la population et des activités. Nous pouvons nous réjouir du nombre de réservations sur les lotissements communaux. C'est la preuve de l'attractivité de notre village, et nous accueillerons avec plaisir de nouvelles familles.

Nous avons vécu difficilement la **situation de l'entreprise CEBE** qui a licencié un certain nombre de personnes avec la suppression d'une chaîne de production pour la délocaliser. Les responsables de l'entreprise ont mis tout en œuvre pour que le plan social soit le meilleur possible. Nos salles de la mairie sont régulièrement mises à disposition de la cellule de reclassement et nous avons veillé à ce que les situations les plus sensibles soient bien traitées. Nous espérons que cette étape dans la vie de la société soit bénéfique pour que tout le reste de la production demeure sur notre commune. Là aussi je tiens à remercier les personnes licenciées pour la façon dont elles ont accepté la gestion de leur situation. Je souhaite que toutes puissent retrouver dans les meilleurs délais possibles un emploi correspondant à leurs attentes.

Le travail des élus au cours de l'année c'est aussi bien d'autres dossiers :

- La gestion de la vie scolaire, de la prise en charge de la petite enfance (halte-garderie) et du périscolaire avec la cantine le midi.
- La gestion des bâtiments communaux et l'agrandissement des ateliers municipaux
- L'animation du village et le fonctionnement de l'**Espace Cessay** avec les mercredis d'accueil en partenariat avec le comité des fêtes
- La politique de la jeunesse avec comme nouveau projet la création d'un **skate parc** qui a été très apprécié par tous les jeunes dès cet automne, financé avec des subventions du Conseil général et de la CAF (Caisse d'allocations familiales)
- La gestion de la forêt communale et sa reconstitution après la tempête
- La sécurité des biens et des personnes.
- L'amélioration du cadre de vie
- Le suivi permanent des personnes en difficulté avec les services sociaux et le CCAS
- ...etc

Nous avons obtenu en 2005 des assurances quant au **maintien des liaisons TGV**, avec un engagement très fort de nos voisins Suisses et de la Région de Franche Comté. La gare de Frasne peut aussi se développer avec la remise en route du transport de marchandises et la mise en place d'une **plate forme multimodale** comme le conseille le Comité Economique et Social de la Région. La concertation est en cours avec les différents partenaires. La gare, qui a toujours été un atout remarquable pour notre village, serait à nouveau un lieu de vie important et une source d'emplois

Toutes les commissions travaillent à longueur d'année pour étudier les dossiers et les projets et je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal pour leur engagement et leur disponibilité. Ils vous proposent dans les pages suivantes le bilan pour 2005.

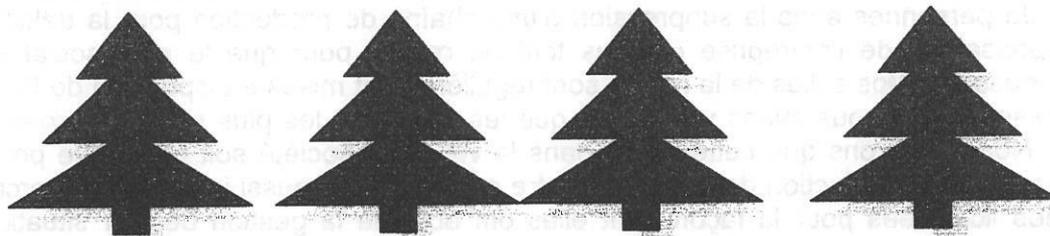
J'associe bien volontiers à ces remerciements tous les employés municipaux, qui dans leurs différentes responsabilités apportent un service de qualité à la population. N'oublions pas notre centre de secours avec ses sapeurs pompiers et ses jeunes sapeurs pompiers. Leur sens du devoir n'est plus à rappeler de même que leur souci de toujours mieux se former face à leurs nombreux types d'interventions.

La commission information vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin. Tout le conseil municipal se joint à nous pour vous adresser en cette fin d'année, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2006

Le maire,

Lucien BOLE

Et la commission information : M. Christian Pelletier, président, Mesdames Colette GIRARD, adjointe et Ginette Chenevez.



## COMMISSION des TRAVAUX

Cette année 2005 qui arrive à son terme, aura vu encore un volume de travaux assez important réalisé par notre commune.

### La zone artisanale de l'Ecoulant

L'aménagement de 3 hectares restant de cette zone qui avait débuté fin 2004 est, après bien des aléas, terminé.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises adjudicataires Jeannin et Cuenot sous maîtrise d'œuvre du cabinet Ratte pour un coût total de **390.465€ HT**.

Une subvention de 59.661€ a été attribuée par la région de Franche-Comté et **69.326€** par le Conseil Général du Doubs. L'ensemble des terrains aménagés seront vendus à trois entreprises : **Prolignum, Bois Service Frasne BSF et transports Chagrot.**

### Lotissement Croix de Mission

Une extension de ce lotissement, créant 3 parcelles supplémentaires ayant été décidée par le conseil municipal, c'est l'entreprise Jeannin adjudicataire du marché qui a réalisé les travaux de viabilité, voirie et réseaux. La maîtrise d'œuvre étant assurée par la DDE. Montant de l'opération : **78.000€ HT**. Les trottoirs et le revêtement de la chaussée seront réalisés dès les constructions terminées ; ces travaux sont inclus dans le marché.

Il est à signaler également, la réalisation d'un lotissement privé de 5 parcelles au lieu-dit « la Douraize » en bordure du chemin de Combressand.

### Assainissement

Au premier semestre de cette année, la rue de Bellevue a été ouverte pour la pose d'un conduit destiné au transport des eaux usées de Boujailles et Courvières à la station d'épuration de la Rivière-Drueon.

Ces travaux ne concernaient pas la commune de Frasne, car ce conduit étant en pression, il n'est pas possible de l'utiliser pour raccorder les eaux usées des habitations de cette rue.

Par contre, la partie en cours de réalisation qui part de la fromagerie pour rejoindre le bassin d'orage route du Suchal, l'écoulement se faisant par ... permet de raccorder les eaux usées des habitations de la rue de l'Etang ainsi que les eaux usées du futur lotissement des Etangs sur ce conduit.

Ces travaux sont effectués par le groupement d'entreprises Lacoste Malpesa ; la maîtrise d'ouvrage assurée par la CFD avec maîtrise d'œuvre de la DDAF. Montant de ces travaux : **343.252.90€ HT** ; la dépense de la commune sera de **95.000€ HT** environ. (mise en place d'un tabouret de branchement des eaux usées en limite de chaque propriétés).

Compte tenu de l'importance des travaux et de la dégradation de la chaussée et des trottoirs, le conseil municipal vient de décider de faire les démarches pour que la rue soit complètement refaite après les travaux. Le Conseil général du Doubs responsable de cette route sera sollicité.

### Bâtiments

L'agrandissement des ateliers municipaux commencé fin 2004 est terminé, cet extension permet de loger le matériel du comité des fêtes, d'améliorer l'espace pour le rangement du matériel utilisé par les employés municipaux.

Je profite de cette tribune pour remercier les entreprises Pesenti et Marmier Saillard pour la qualité de leur travail en particulier le soin apporté à la réalisation des enduits extérieurs sur l'ensemble du bâtiment.

Montant total des travaux : **97.230.41€ TTC.**

Au centre de notre village, un important et spectaculaire chantier en cours de réalisation : la réfection du clocher et d'une partie des toitures de l'église ; mais je laisse le soin à M. Le Président de la commission communale des bâtiments de vous donner les détails et le coût de cette opération.

Car voilà déjà l'année 2006 qui arrive avec un projet ambitieux : la réalisation d'une première tranche du futur lotissement dit « des étangs »

**Le Président, Michel Cordier**

### **La Forêt communale en 2005**

Quelques chiffres :

Cette année encore, la forêt a souffert des attaques de scolytes. Nous avons façonné et vendu **410m<sup>3</sup>** de chablis pour un gain net de **6.836€** soit **16.54€/m<sup>3</sup>**.

Nous avons également vendu **2.882m<sup>3</sup>** de bois de coupe répartis dans différentes parcelles pour un rapport net de **69.886€**.

La commune a récupéré un revenu total forestier de **76.722€**.

Il faut préciser qu'avant la tempête de 1999, le revenu moyen annuel était de 200.000€. Il est facile de se rendre compte du manque de recette pour l'édification du budget communal ! Cependant nous continuons à réaliser des travaux forestiers indispensables pour la reconstitution de notre forêt A noter que l'Etat nous a attribué une subvention de **59 000 €** pour 2005 pour les pertes de revenus suite à la tempête

Les travaux de remise en état ou dégagement de semis naturels ont été effectués dans les parcelles 17 – 37 – 39 – 40 – 41 pour un montant de 15.865€.

En 2006, nous devons effectuer des plantations sur l'ensemble de la renversée du Forbonnet (23ha) ou la régénération naturelle est absente.

Ces plantations subventionnés à 80% par l'Etat et l'Europe se feront soit au printemps ou à l'automne 2006 après décision.

**Claude Morel, Vice Président  
Commission Communale Bois et Forêts**

# **Commission URBANISME**

## **Nouvelles constructions :**

Pour l'année 2005, la commune a enregistré huit permis de construire pour des nouveaux pavillons ainsi que pour un immeuble de six logements rue de la Chapelle, ce qui nous fait 14 nouveaux logements.

La commission a étudié aussi de nombreuses déclarations de travaux pour : modification de façades, clôtures, abris de jardin, changement de couleurs,...

## **PLU plan local d'urbanisme :**

Le conseil a approuvé à l'unanimité la première modification du PLU pour l'article UA 11, concernant la réalisation de constructions habitables entièrement en bois alors qu'auparavant les constructions ne pouvaient être que partiellement construites en bois.

Il est fort possible qu'une deuxième modification soit étudiée au cours de 2006, pour l'ouverture de nouvelles zones à la construction.

## **Lotissement « la croix de mission »**

Le deuxième tranche est pratiquement terminée et les trois parcelles nouvelles sont vendues. Il ne reste que deux parcelles à vendre sur la première tranche au prix de 36 € le m<sup>2</sup> hors taxes. Renseignement au secrétariat de mairie.

## **Lotissement privé de la Douraize :**

Les cinq parcelles de ce lotissement, chemin de Combressand sont vendues et les travaux de construction peuvent démarrer. Un projet sur la suite pour une quinzaine de parcelles et à l'étude et nécessitera une modification du PLU.

## **Agrandissement de la porcherie :**

Le projet d'agrandissement de la porcherie du GAEC des Damettes, route de Bief du Fourg, vient d'obtenir un feu vert définitif avec l'arrêté de Monsieur le Préfet autorisant son exploitation. Les délais d'instruction (deux ans) ont permis de modifier le projet d'origine pour prendre en compte toutes les contraintes liées à l'environnement et à la protection de la qualité des eaux souterraines.

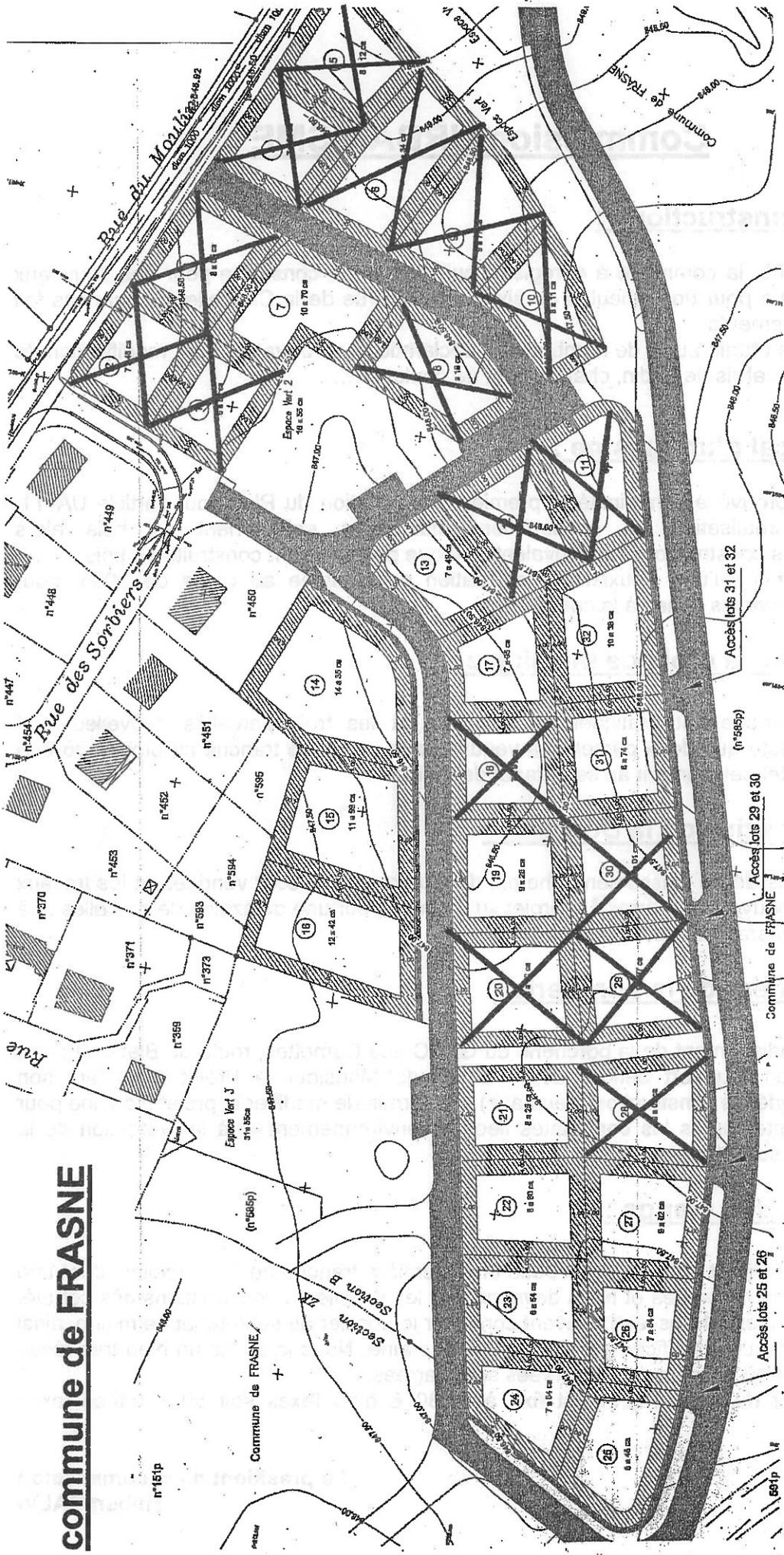
## **Lotissement des étangs :**

Le prochain lotissement communal propose une première tranche de 32 parcelles, dont une vingtaine sont déjà réservées et nous devrions voir les premières constructions dès cet été. Toutes les personnes intéressées peuvent consulter le dossier au secrétariat de mairie, ainsi que le plan des parcelles affiché dans le hall de la mairie. Nous joignons un plan très réduit de ce lotissement où les parcelles réservées sont barrées.

Le prix de vente du mètre carré est fixé à 41,80 € hors taxes soit 50 € toutes taxes comprises.

**Le président de la commission  
Hubert SALVI**

**commune de FRASNE**



**Plan réduit du lotissement des étangs**  
**Les parcelles barrées sont déjà réservées ( situation au 20.12.2005)**

## **Commissions Vie Scolaire Contrats Enfance et Temps Libre**

### **Le contrat enfance couvre 2 activités : la halte garderie et la Ludothèque :**

La halte garderie est une structure qui atteint aujourd'hui un taux de fréquentation intéressant. Pour de nombreuses familles, elle fait désormais partie des « indispensables » qui aident à gérer le quotidien mais qui contribuent aussi par ailleurs à favoriser la socialisation de l'enfant avant de rentrer dans « l'institution école ».

Il est à noter qu'à partir de Septembre 2005, s'est mise en place la nouvelle tarification des haltes garderies qui s'établit désormais en fonction des revenus des familles.

Après application d'un coefficient propre à chaque famille, la CAF complète le tarif horaire par la Prestation de Service Unique (PSU).

Il s'avère que l'application de cette nouvelle tarification est très favorable globalement aux familles inscrites ; elle ne peut donc que stimuler la fréquentation, contrairement aux craintes redoutées à l'annonce de cette modification tarifaire.

### **Quelques données : 155 enfants inscrits au total dont 124 de la CFD et 79 de Frasne.**

Aujourd'hui, les commissions municipales de Frasne, Dompierre et Bonnevaux réfléchissent à un fonctionnement commun possible entre les haltes garderies de Frasne et de Bonnevaux.

La restructuration de la halte garderie de Bonnevaux est impérative car, à ce jour, elle ne répond plus aux normes exigées en termes de locaux et personnel .

Concernant les locaux, la commune de Bonnevaux élabore un projet de réorganisation de l'encadrement nécessitant plus de personnel d'où l'intérêt d'une mutualisation du personnel encadrant avec la halte garderie de Frasne.

Afin de maintenir un fonctionnement sur les 2 sites, il s'agit de réfléchir à un accueil en complémentarité de celui fait à la halte garderie de Frasne.

### **Contrat temps libre :**

Les activités du contrat temps libre sont stables et correspondent toujours à un besoin permanent des familles : centres de loisirs dits de petites vacances ( Toussaint, Février, Pâques) et vacances d'été, camps et théâtre des jeunes.

**L'activité périscolaire** entre également dans ce registre. Elle est en pleine croissance.

Cette activité fonctionne depuis 2 ans et consiste à accueillir des enfants scolarisés à l'école primaire sur le temps de midi, avec prise de repas au collège et activités de centre de loisirs par la suite.

Actuellement, un accueil fonctionne également le soir.

Cependant, la commune est aujourd'hui interpellée conjointement par l'Association Familles Rurales et par l'Association des Parents d'Élèves de l'école primaire, qui signalent l'insuffisance de la capacité d'accueil (28 places).

Le Conseil Municipal ne peut rester insensible à ce problème. Il est évident que de telles prestations font aujourd'hui partie de l'attractivité d'un territoire.

D'autre part, il ne faut pas négliger l'aspect réellement social de ces structures qui peuvent favoriser parfois l'accès au travail pour certaines mères de familles qui rencontrent des problèmes pour la garde de leurs enfants .

Dans l'état actuel de la réflexion et en cas d'augmentation de la capacité d'accueil (+14 places), 2 aspects sont à considérer :

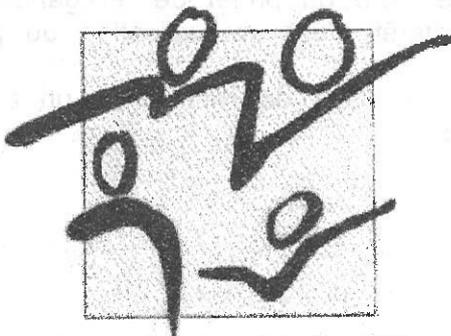
- les locaux utilisés actuellement seront trop petits : le Conseil Municipal envisage l'utilisation de l'appartement du primaire jusqu'ici mis en location à des particuliers.
- Le personnel : nécessité d'une personne supplémentaire pour l'encadrement du périscolaire à midi. Il s'agit de mesurer les incidences financières et pour la commune et pour les familles compte-tenu du fait qu'un emploi-jeune arrivera à son terme en juin 2006, alors qu'il était mis à disposition par le collège jusqu'à maintenant.

En tout état de cause, la commission municipale ne doit avancer dans sa réflexion qu'en étroite collaboration avec la CAF qui assure un financement important par le biais des contrats.

Cependant, la CAF aujourd'hui se montre plus prudente dans ses engagements et exigeante au niveau de l'élaboration des projets.

Il nous appartient donc d'œuvrer dans ce sens afin de répondre aux mieux aux attentes des familles dans la mesure du possible.

Laurence Jacquin et Jean-Charles Humbey



**FAMILLES RURALES**

*Frasne - Dompierre*



A noter que la CAF de Besançon vient d'attribuer une subvention de 4 500 € pour la réalisation du skate park pour les jeunes du village. Cette subvention s'ajoute à la subvention du Conseil général du Doubs d'un montant de 8 619€  
Merci à nos partenaires. Les jeunes ont pu apprécier l'équipement mis à leur disposition tout au long de l'automne.

## **Commission « Tourisme, ferme de Cessay »**

Comme le dit le proverbe fort peu connu :

**« Fête nationale en juillet  
Animations estivales à Cessay  
Et ... fait ce qu'il te plait. »**

Cette année encore, avec différents intervenants, vous vous promenez et découvrez des sites pleins de charme et de secrets.

Vous parcourûtes..., herborisâtes..., peignîtes...

Avec notre chef cuisinier, vous élaborâtes des mets surprenants tandis que le soir, à la ferme, vous dégustâtes de délicieuses patates.

Tout cela est déjà du passé, du passé simple, simple comme la vie que nous devrions avoir la sagesse d'apprécier, chaque jour, à sa juste valeur.

Andrée Vanthier

### **La bibliothèque municipale**

Dans les locaux de la bibliothèque municipal situés en haut de la halte garderie, un grand choix de livres est à votre disposition. :300 livres d'enfants et 800 d'adultes qui appartiennent à Frasne et environ 1000 livres de la BDP dont plus de 600 sont renouvelés tous les 4 mois.

Pour les adultes : terroirs, policiers, BD, romans, documentaires, livres à gros caractères et livres sur réservation.

Pour les enfants : BD, livres répertoriés par couleur pour les différents âges.

On observe un mouvement de 1050 romans adultes et 2869 sorties de livres pour les 110 adhérents.

**Ce service est gratuit !**

**Les bénévoles vous accueillent les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de 16h30 à 17h30 et tous les samedis de 14h00 à 15h00.**

**« L'instinct c'est l'âme à quatre pattes,  
La pensée c'est l'esprit debout. »**

**Victor Hugo**

Bonne Année et Bonne Lecture à tous ....  
Jacqueline Thomasic

## **Voirie et chemins ruraux**

Comme chaque année , nous avons conduit des opérations d'entretien de l'ensemble des rues du village et des différents chemins ruraux pour un coût total de 19 500 €.

Nous avons aussi engagé la procédure pour refaire le chemin d'exploitation n°8 qui part du pont de Béviau à la sortie de Frasne , côté Courvières pour rejoindre les chemins de Frainiaud et de Combressand puis retrouver la route de Cessay. Bien entendu ce chemin est utilisé par les exploitants agricoles mais aussi par de nombreux promeneurs.

La commune a décidé de voter un crédit de 35 000 € sur le budget général , l'autre partie du financement, soit environ 25 000 € sera assurée par l'association foncière. Les travaux dont une partie du revêtement est prévue en bitume pour éviter le ravinement par les eaux de pluie, portent sur environ 700 m de chemin.

Nous avons confié à la DDE la maîtrise d'œuvre de cette opération pour laquelle nous pouvons compter sur une subvention du Conseil Général.

Concernant le déneigement de gros efforts sont faits par les employés municipaux pour vous laisser des rues bien dégagées. Nous avons aussi l'habitude de charger la neige dès qu'elle est trop abondante, surtout dans un souci de sécurité. Nous avons changé la souffleuse installée sur le petit tracteur pour une dépense de 5 500 €

Un autre dossier important sera ouvert en 2006 avec la réfection totale de la rue de l'étang qui a été très détériorée par les travaux d'assainissement.

**Roland Marmier**

## **Cadre de vie**

En 2005 la commission a choisi de mettre beaucoup plus de plantes vivaces et d'arbustes pour mieux fleurir notre village. C'est ainsi que l'espace vert devant l'église a été aménagé autrement à la satisfaction de beaucoup.

Nous avons acheter d'autres bacs en bois pour la place Girod . Nous allons devoir étudier comment aménager cette place dans le futur, d'autant plus vite que les marronniers qui lui donnaient un certain cachet sont dans un état sanitaire limite. Un des arbres a été abattu en urgence après expertise par un spécialiste.

Pour les illuminations de Noël, chacun a pu constater que nous avons renouveler une bonne partie des décorations lumineuses pour un montant de 6 000 €. Il était prévu de placer des cordons lumineux sur la façade de l'église mais le mauvais temps et le retard dans les travaux nous mis dans l'impossibilité de réaliser l'installation. Notre effort pour l'achat d'illuminations va se poursuivre en 2006 pour au moins terminer la grande rue.

**Daniel Grandclément**

## COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

C'est bien évidemment l'église qui, cette année, a le plus mobilisé la commission, avec celle des travaux. Après les appels d'offres fructueux (enfin !), les travaux ont pu débuter en août avec la pose des échafaudages par l'entreprise HUSSOR-ERECTA. Ces spécialistes ont l'habitude de travailler à des hauteurs très importantes puisqu'ils ont échafaudé un chantier à la cathédrale de Strasbourg, beaucoup plus haute que notre clocher de village (qui culmine tout de même à 45 mètres). Et puis les travaux de ferblanterie ont pu commencer par le retrait des tôles usagées, qui donnaient cet aspect de ferraille rouillée visible de loin, rendant l'édifice désagréable et négligé. Quoi qu'on en dise, l'église est très souvent le monument qui se remarque en premier en arrivant dans un village, donnant ainsi une certaine image de marque. Celle de Frasne se voit de très loin et son aspect désormais élégant, redorera en quelque sorte le blason du village.

Mais le plus important dans ce chantier n'est par forcément ce qui est le plus visible. Sournoisement, les défauts cachés ont été ceux qui ont demandé le plus de travail et par là même, ceux qui ont été les plus coûteux. En effet, en examinant de près le bâtiment, on a pu s'apercevoir, au fur et à mesure que l'on gravissait les échafaudages, que de nombreuses pierres de taille, notamment celles qui constituent les corniches sous les tôles, étaient rongées par le gel et s'effritaient aussi facilement que le calcaire de haute altitude. La végétation y poussait en abondance, descellant de nombreuses pierres et laissant entrer l'humidité. Mais si le calcaire a souffert du gel, le béton du dernier clocher reconstruit en 1942, lui, était dans un état critique. La croix monumentale qui surplombait l'édifice avait été coulée directement sur les poutrelles en béton qui ferment le sommet du clocher, puis les poutrelles rhabillées par des plaques, également en béton. Certaines de ces plaques étaient tout près de tomber, on n'ose imaginer le pire si tel avait été le cas. Le moins que l'on puisse dire est que ces travaux étaient pour le moins urgents et nécessaires. D'autre part, le clocher abritant un relais de téléphonie mobile et la commune percevant une location de la part de l'opérateur, c'est à titre de propriétaire logeur – en quelque sorte – qu'elle est tenue d'en assurer l'entretien. C'est d'ailleurs cet opérateur qui a financé la pose des abat-sons supérieurs, le remplacement du paratonnerre, ainsi que celui des escaliers et passerelles menant jusqu'au relais. Propriétaire bailleur et locataire sont – si j'ose dire – sur la même longueur d'ondes... Côté finances, un emprunt d'un montant de 350 000 € a dû être contracté pour financer ces travaux, avec un intérêt à taux fixe de 3,31% durant 20 ans, tandis que l'opérateur de téléphonie mobile verse un loyer mensuel de 5 321 €, correspondant au montant des intérêts remboursés pour cet emprunt.

Puis ce fut le retrait spectaculaire de la croix, filmé et photographié par de nombreuses personnes et enfin, finissant le clocher de façon harmonieuse, la pose du clocheton. On peut admirer la qualité de ce travail, les membres de la commission qui sont montés sur le dernier échafaudage peuvent en témoigner (la vue, de là haut, est panoramique) et n'y remonteront pas de sitôt. De nombreuses pierres de taille ont été changées avec un soin artisanal et les retouches de maçonnerie sont irréprochables. Dès le printemps sera coulée une rampe d'accès en béton pour fauteuils roulants et les travaux – concernant le clocher – seront terminés. Un appel d'offres sera lancé pour terminer les toitures recouvrant les petites nefs, et l'intérieur de notre église sera définitivement à l'abri des intempéries. On peut donner un coup de chapeau à chacune des entreprises « Toitures de Franche-Comté » de Rioz ainsi que « Pateu – Robert » pour le soin avec lequel ces travaux ont été réalisés, et remercier les employés pour leur accueil à chacune de nos réunions de chantier. A souligner également l'intervention de La Miroiterie des Sapins pour les arches vitrées des abat-sons inférieurs. Merci également à Denis Vannoz, l'architecte en charge du dossier pour la minutie avec laquelle il a dirigé chaque réunion, ainsi que pour sa gestion de la partie administrative de ce dossier. Chacun a pu le remarquer, le socle de la croix de mission du parvis a été sablé, retrouvant sa teinte naturelle. La finition sera parfaite après un coup de peinture au crucifix et à la porte de l'église. Vivement le printemps !...

Le responsable de la commission : Jacky DESARMENIEN.



## COMMISSION

## vie associative

**Elan Sportif**

Malgré une réunion pleine de promesses de la part des parents, la situation n'a pas vraiment évoluée et aujourd'hui le club est arrêté la lassitude a fini par avoir raison des bons sentiments.

**Skate-Park**

Il est là ! à disposition des rollers, skates et BMX , il est géré par une association "Junior Association".

Il a des règles, sécurité, contrôle d'accès, propreté, utilisation.

Il a des projets, animation, encadrement des débutants.

Il peut -être mis à disposition de groupes, ski club, école.

**Foot**

Remerciements à la commune pour l'achat des buts rabattables pour la mise en conformité du terrain du bas, les différents jeux de filets, et les brosses décrotoirs pour les chaussures avant l'entrée aux vestiaires.

Le CS FRASNE c'est aussi 9 équipes de jeunes avec 20 dirigeants et 7 diplômes d'encadrement, des bénévoles, des parents qui accompagnent et encouragent.

**Basket**

Bonne activité du club toujours bien représenté par les jeunes de Frasne.

**Musicart's**

Toujours beaucoup de projets dans cette association c'est un signe de bonne santé, et l'entente dans cette association montre que les fusions bien gérées sont l'avenir.

La cohabitation CCA 800/CFD et LEVIER/FRASNE se passe très bien aussi.

**Théâtre du Bric à Brac**

Année riche en événement en 2004, mais aussi en 2005, différentes représentations, théâtrales, participation au festival de théâtre de la CFD.

Mais aussi la tournée d'été avec le Grand Huit.

Un moment fort entre les Associations et la Commune c'est le 28 janvier 2005.

La volonté de la Commune est que les associations de Frasne puissent se rencontrer, dialoguer, échanger des idées, parler de leurs besoins, de leur fonctionnement, de leurs craintes pour l'avenir du monde associatif.

Nous ne pouvons nous élus que favoriser des moments aussi importants.

Le président : J.P. VUITTON

## La communauté de communes FRASNE DRUGEON

Vous êtes régulièrement informés des dossiers et des projets de la communauté de communes à travers la presse, la **lettre du Drugeon** ou la **lettre CFD infos**. Je vous propose de reprendre dans ce bulletin les dossiers qui concernent notre commune et ses habitants.

Voici les principaux dossiers :

- **L'assainissement** : le raccordement des communes de Boujailles et Courvières à la station d'épuration intercommunale a nécessité d'importants travaux de pose de canalisations avec traversée de notre territoire. Voir le compte rendu de la commission des travaux sur ce dossier préparé par Michel Cordier.
- **La création du Point I** dans le local communal de la place de la gare pour assurer l'accueil des touristes et informer toute la population des animations de l'été sur l'ensemble de la CFD. A l'unanimité ce projet a donné entière satisfaction avec le concours de Karine Pasteur employée par la CFD et le soutien bénévole d'Andrée Vanthier et Ginette Chenevez pour ouvrir au maximum le Point I. Cette expérience est à renouveler pour les années à venir, surtout si se développe l'accueil du public dans la vallée.
- **Le dossier de la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne** : avec des travaux au niveau de la tourbière vivante pour colmater des drains et ainsi conserver un niveau d'eau suffisant pour la végétation spécifique de ce milieu. D'autre un dossier important est ouvert avec l'étude sur le remplacement des pontons du circuit de découverte ainsi que les différentes tables de lecture. Il faut se rappeler que les aménagements datent de 1989 et qu'il devient nécessaire de les remplacer en utilisant les moyens nouveaux. La réserve des tourbières de Frasne est un lieu très fréquenté, certainement plus de 10 000 visiteurs par an.

L'investissement sera conséquent et il ne pourra se faire que si toutes les aides possibles (environ 80% du montant) sont accordées.

Avec l'ONF les limites de la réserve naturelle ont été bornées surtout dans ses limites avec la commune de Bouverans et les particuliers.

- **Pour le développement économique**, la CFD a pris en compte le projet d'aménagement de la zone d'activités de 5 ha environ le long de la route de Bonnevaux à la sortie du village. Aujourd'hui la négociation est ouverte pour l'achat des terrains. Le dossier n'est pas simple dans la mesure où il faut tenir compte que les terrains sont exploités par l'agriculture et qu'il faut trouver des compensations. La CFD aura aussi en charge une zone d'activités sur Bulle et une autre sur Courvières. La commune de Frasne défend un dossier de création d'un bâtiment relais pour pouvoir accueillir des nouveaux artisans dans des locaux d'attente.
- **Au niveau de la gendarmerie** : des travaux ont été réalisés en 2005 avec le changement des fenêtres sur les deux façades les plus exposées et la pose d'un volet de protection à la porte d'entrée pour une dépense totale de 11 000€. A noter que les différents travaux réalisés depuis trois ans ont permis aussi de revoir le loyer qui passe de 26 000 € par an à 31 000 €.
- **Pour les jeunes** : la CFD continue à financer l'école de musique, met à disposition l'animateur sportif, Michel Vuillemin dans les écoles maternelle et élémentaire et permet à

certains jeunes de pratiquer le ski avec le financement du damage des pistes du ski club en particulier.

- **Gestion des déchets :** qui s'organise aussi avec le SMECOM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et la gestion de la déchèterie. Un ensemble de services appréciés, malgré le coût. La CFD a pris en charge la part non subventionnée du coût des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge. Aujourd'hui nous ne pouvons que nous réjouir de la disparition de ce point noir de la commune.
- **Création d'un relais assistante maternelle :** en liaison avec les services de la ville de Pontarlier. La CFD prend en charge le coût des permanences qui sont assurées en mairie de Frasne pour les assistantes maternelles.
- **Soutien dans différents dossiers :** comme en particulier celui de la gare, des liaisons TGV et du transport de marchandises, ainsi que pour la création d'un SSIAD pour les personnes âgées. Ce service est une demande forte de Frasne et des professions de santé.
- **L'étude de projets :** comme la possibilité de construire une salle de sports pour le collège et les associations ou encore le fonctionnement de la halte garderie et le contrat petite enfance.

Concernant les locaux administratifs, la CFD retient la proposition de Frasne qui peut lui louer des bureaux dans le bâtiment acheté à Madame Gisèle Poix, en face de la mairie. En effet compte tenu des besoins de la CFD, il est possible après certains aménagements d'installer les services dans ce bâtiment. La commune de Frasne vient aussi d'acheter la partie mitoyenne qui appartient à Madame Madeleine POIX actuellement résidente à l'Unité de Vie de Frasne.

Quant à la CFD elle conduit d'autres dossiers importants pour l'ensemble du secteur :

- Les travaux sur la rivière du Dugeon entre Houtaud, Dommartin et Vuillecin
- La gestion des milieux humides de la vallée
- La mise en place d'animations diverses pour notre communauté : musique, théâtre, forum des associations...
- Participation au Pays du Haut Doubs et au projet de création du grand syndicat touristique pour le Haut Doubs
- Création d'un poste en partenariat avec le syndicat des eaux de Vau les Aigues pour la gestion de l'assainissement : 60% du temps pour la CFD et 40% pour le syndicat des eaux.
- Suivi avec les communes de la mise en place des cartes communales. Ce type de document d'urbanisme ne concerne pas Frasne puisque nous avons un PLU ( ancien POS)

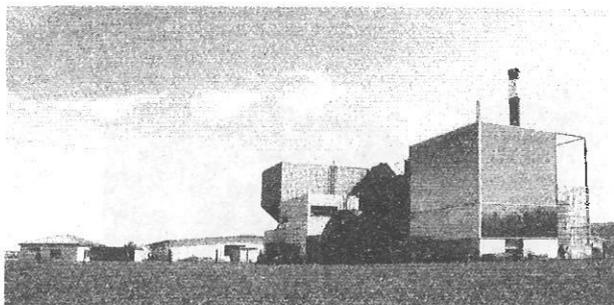
Les délégués à la communauté de communes.  
**Messieurs Bôle, Humbey, Salvi, Vanthier, Lhomme, Monnier, Vuitton**

# Le point sur la gestion des déchets à Frasne

Depuis 2001, la gestion des déchets à Frasne a bien évolué. Mise en place de la collecte sélective, fermeture et réhabilitation de la décharge communale, ouverture d'une déchèterie... Tout cela a été rendu possible par la coopération intercommunale réalisée avec les communes voisines dans le cadre du SMCOM.

## Le SMCOM, qu'est ce que c'est?

Pour mémoire, le Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Haut-Doubs (ou SMCOM) est l'organisme public chargé de la collecte des déchets sur trois Communautés de communes du Haut Doubs (CCA 800, Communauté de Communes "Frasne Dugeon" et Communauté de Communes du Canton de Montbenoit).



Le traitement (incinération des déchets non recyclables, traitement des déchets verts) est confié au SMETOM, propriétaire de l'usine d'incinération située à Pontarlier. La moitié de la chaleur produite par la combustion des déchets sert à chauffer des bâtiments industriels, des immeubles ou des services publics à Pontarlier.

## Faisons le bilan...

### *Collecte sélective*

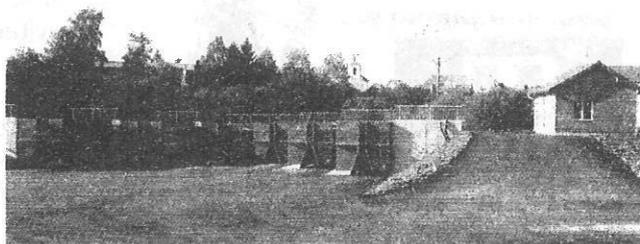
Grâce à la forte participation des habitants, la collecte sélective est un succès. Ainsi, en 2005, ce sont près de 105 Kg d'emballages par habitant qui ont été recyclés, dont 50 Kg de verre.

Nous rappelons que le tri et le recyclage des emballages permet de limiter le gaspillage d'énergie et de matières premières.

### *Déchèteries*

Depuis fin 2003, le SMCOM compte 5 déchèteries, dont une à Frasne. Près de 9 200 visites ont été dénombrées pour cette dernière en 2005. 150 Kg de déchets par habitant ont ainsi été collectés puis traités dans les filières adéquates grâce à cet équipement.

Les habitants peuvent accéder gratuitement à ces équipements. Les professionnels peuvent également déposer des déchets, mais sous conditions tarifaires et de volume.



Les déchèteries acceptent tous les déchets que les particuliers ne peuvent mettre dans le bac jaune ou le bac vert: encombrants, ferrailles, gravats, déchets toxiques, déchets verts...

### *Les déchets verts.*

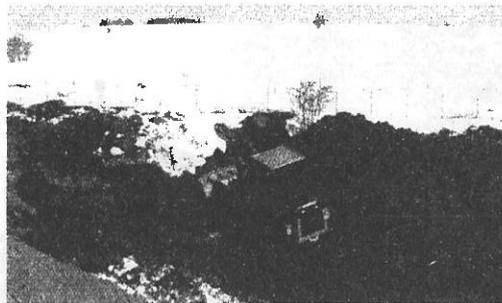
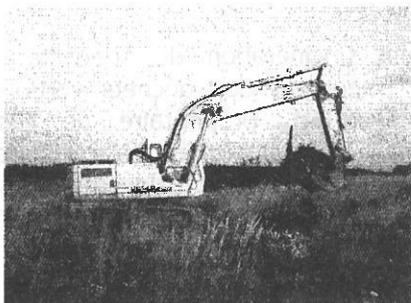


Depuis 2003, l'École d'Agriculture Saint Joseph de Levier et le GAEC Marguet de Gilley se sont associés au SMCOM pour traiter les déchets verts collectés en déchèterie (principalement celles de Frasne et Levier). Ainsi, en 2005, 800 tonnes de déchets verts ont été mélangées à autant de fumiers issus de ces exploitations pour

être co-composté dans les champs. Le compost ainsi obtenu est ensuite épandu sur des parcelles agricoles... autant d'engrais chimique en moins!  
Ce traitement de proximité permet également de limiter les coûts de traitement des déchets verts.

### *La réhabilitation des décharges*

Trois anciennes décharges communales ont été réhabilitées en 2005, dont celle de Frasne et de La Rivière Dugeon. Les travaux ont principalement consisté en un remodelage du sol de la décharge puis en la mise en place d'une épaisse couche de marne (matériaux naturel et imperméable) en surface afin d'empêcher les infiltrations d'eau de pluie dans le massif de déchets. Les autres décharges seront réhabilitées par le SMCOM en 2006 et 2007.



*Travaux à Frasne et à La Rivière Dugeon*

### **Pour conclure...**

La gestion des déchets, sous l'impulsion du SMCOM et grâce à la participation des habitants et d'autres partenaires locaux, a connu une modernisation importante. Mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, la quantité de déchets produit par chaque habitant augment régulièrement (la quantité de déchets a ainsi doublé en quarante ans (492 Kg par habitant en 2004 pour le SMCOM).

**L'abus de prospectus est dangereux pour ma planète...**



**Merci d'épargner ma boîte aux lettres !**

Afin d'enrayer cette augmentation, il est important que chacun essaye de limiter sa production de déchets. Comment? En choisissant des produits à emballage limité (produits en vrac, écorecharge) ou encore en évitant les produits jetables. De plus, en compostant vos déchets organiques (épluchures, déchets de jardins, tontes de gazon, tailles de haies, ...) à la maison dans un composteur acheté ou "fait maison", vous allègerez votre poubelle de près de 100 Kg par an. Vous pouvez également coller un autocollant "stop-pub" sur votre boîte à lettre et ainsi enlever 40 Kg supplémentaires...

Ainsi, avec quelques gestes simples, vous pouvez agir efficacement en faveur de votre environnement.

Pour tout renseignement sur la collecte des déchets ou les déchèteries, vous pouvez contacter le SMCOM au 03 81 46 27 00.

Vous pouvez également consulter en mairie les rapports annuels rédigés par le SMETOM et le SMCOM et qui font le bilan de chaque année écoulée pour la gestion des déchets. Le rapport du SMETOM est également téléchargeable sur son site Internet: [www.smetom.fr](http://www.smetom.fr)

**Jean Louis Monnier,**  
Délégué au SMCOM

## Dixième anniversaire de l'Unité de vie de Frasne « Les gentianes fleuries »

Cette première décennie de fonctionnement de l'Unité de vie a démontré combien un tel équipement était nécessaire et a donné raison aux élus dans leur projet dont le démarrage remonte au début des années 80 comme je l'ai rappelé dans mon discours: « Dès 1984 le dossier a été ouvert avec une approche pour la réalisation d'un foyer logement pour personnes âgées car tous les partenaires s'accordaient à dire que le vieillissement de la population allait nécessiter des équipements adaptés.

En 1988, notre recherche de solutions nous a permis de rencontrer la MSA pour étudier la formule de la MARPA (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées) qui permettait là aussi d'accueillir des personnes en perte d'autonomie. Les objectifs de ce type de projet nous convenaient bien et nous avons alors lancé une grande enquête auprès des populations pour recueillir leurs attentes. »

Bien entendu dans le cadre de la préparation du schéma départemental des personnes âgées, le conseil général devait faire des propositions pratiques d'implantation de structures familiales, permettant aux personnes âgées une fin de vie plus humaine et plus conviviale. La formule des Unités de vie a été retenue en 1989 et comme le dossier de Frasne était bien avancé avec l'étude de la MARPA, le conseil général a décidé d'intégrer le projet dans son plan départemental.

Il appartenait alors à la commune de mettre à disposition un terrain viabilisé pour la construction. Parmi les solutions, celle d'un terrain au cœur du village a été retenue

« Et depuis la commune de Frasne est restée un partenaire proche de l'établissement en prenant en charge différentes tâches comme l'entretien des espaces verts, le déneigement ou encore la fourniture de bois pour la cheminée. Nous sommes présents lors des événements et des fêtes dans la maison et je pense en particulier à la petite manifestation organisée pour la première centenaire de l'établissement en début d'année ou encore aux fêtes de Noël. »

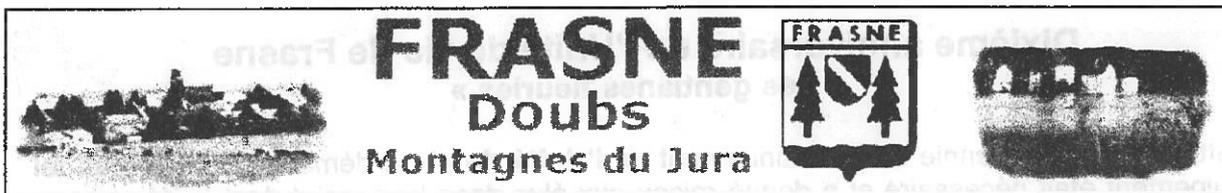
J'ai tenu à dire à l'occasion de cette journée « combien nous remercions l'ensemble des partenaires que ce soit le **Conseil Général, la Mutualité Française** qui a succédé à l'association des Salins de Bregille, **l'ensemble des professions de santé** qui suivent les résidents, **Madame Vanthier directrice et toute son équipe** dont nous reconnaissons tout le dévouement et la compétence. J'associe bien volontiers les familles des résidents qui s'impliquent pleinement dans le bon fonctionnement de la vie quotidienne. »

C'est en présence du Conseiller général M. Gurtner, de Monsieur Jean Patoz président de la communauté de communes, de Monsieur Dodane Coordonnateur des unités de vie pour la Mutualité Française, de Madame Vanthier directrice, du personnel, des résidents et de leurs familles que l'établissement a fêté ses dix ans de fonctionnement et a dévoilé la plaque portant son nom, à savoir « les gentianes fleuries », nom choisi par les résidents.

Aujourd'hui la structure doit pouvoir évoluer vers la médicalisation afin de prendre en compte la dépendance de nombreux résidents. La commune soutenue par la communauté de communes, porte le dossier de création d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour le secteur afin de venir en aide aux infirmières et aux médecins.

La réception a été suivie d'un agréable moment de convivialité préparé par l'ensemble du personnel.

Le maire  
Lucien BOLE



[www.frasne.net](http://www.frasne.net)

Ouvert depuis bientôt trois ans, le site sur le village de Frasne élargit de plus en plus son audience. Actuellement il tourne à environ 120 visites par jour sur la page d'accueil. Cette fréquentation est due essentiellement à deux facteurs :

- le référencement du site, qui lui permet, par exemple, de figurer sur la première page du moteur de recherche Google en tapant le mot Doubs (1<sup>ère</sup> commune du Doubs citée !), ce qui engendre un certain nombre de visites,
- une mise à jour régulière des informations, qui incite les internautes à consulter souvent le site.

Pour les personnes qui disposent d'internet, l'intérêt d'un tel site est évident : 24 h/24 et 7 jours/7, l'information est disponible en un ou plusieurs clics. De plus, comme le site est généraliste, il concerne les habitants de Frasne et des alentours, les personnes originaires de Frasne et qui en sont éloignées ainsi que les personnes qui veulent découvrir le village à travers ses différents aspects.

En effet les habitants de Frasne ont sous la main une base de données appréciable qui leur permet de :

- consulter depuis chez eux les comptes rendus du conseil municipal,
- connaître les manifestations à venir,
- découvrir le village sous différents angles (même depuis les airs grâce à des photographies communiquées par des internautes ou depuis l'espace avec des photos satellite)...

Quant aux personnes qui ne connaissent pas le village, elles peuvent depuis chez eux :

- avoir une idée des activités proposées pendant les vacances
- voir les lieux touristiques à visiter
- regarder virtuellement les locations saisonnières...

Le site est également aux services de tout un chacun :

- petites annonces gratuites pour les particuliers et les associations,
- pages Généalogie,
- possibilité d'avoir une page présentant une association, une entreprise ou un commerce...

Actuellement, ce sont plus de 570 pages à votre disposition sur le site [www.frasne.net](http://www.frasne.net). Alors, si vous voulez aussi apporter votre contribution, n'hésitez pas à le faire en contactant directement le webmestre du site à l'adresse [frasne@wanadoo.fr](mailto:frasne@wanadoo.fr) ou au 03.81.49.86.41.



# Musicart's

Ecole de Musique et de Danse Intercommunale CCFD & CCAB00



## Les Dieux de la Chanson

L'aventure continue



Cette année scolaire a débuté en trombe avec la poursuite de l'aventure « Dieux de la Chanson ».

En effet, toute la troupe des Dieux de la Chanson a repris du service pour présenter un spectacle remodelé le 22 Octobre dernier au théâtre Bernard Blier de Pontarlier, pour servir cette fois-ci la cause du téléthon (les bénéfices du spectacle étant reversés au téléthon).

La date du 22 Octobre, trouvée en fonction de la disponibilité du théâtre de Pontarlier, prêté gracieusement pour l'occasion, a conduit la troupe à relever un grand défi : en un mois de répétitions, présenter un spectacle remanié et retravaillé pour être digne de cette excellente salle de spectacle qu'est le Théâtre Bernard Blier.

Il a fallu d'abord que tous les professionnels alliés aux musiciens amateur de Soluna et Musicart's pour ce spectacle, soient disponibles, sans prendre de cachet étant donné la cause soutenue. Tous ont accepté, certains même annulant des prestations rémunérées pour se rendre disponibles pour la représentation de ce spectacle.

Le travail le plus conséquent était demandé aux artistes chanteurs du spectacle, pour revoir environ la moitié des chansons, afin d'en proposer une interprétation de bon niveau.

Arno LORENTZ, chanteur dans les 2 premières représentations de Mai 2005, a accepté de relever ce défi et s'est investi fortement dans le spectacle en reprenant toutes les chansons et en assistant à toutes les répétitions.

De son côté, Mickaël CHALUMEAUX, a troqué son habit de comédien, pour celui de présentateur, beaucoup plus accessible.

C'est donc un spectacle d'excellente qualité, dans une salle adaptée qui a été présenté ce samedi 22 Octobre. Cette représentation remporta l'unanimité des spectateurs, qui avaient pu terminer le spectacle en chantant avec Arno LORENTZ, sur une interprétation magistrale de la chanson « Hallelujah », figurant dans la bande originale du film « Schrek I ».

Le rideau s'est refermé sur ce moment d'émotion, laissant espérer à toute cette troupe, de nouvelles représentations.

Comme quoi, quand la troupe des champs se déplace à la ville, cela fonctionne très bien ! Il est vrai que les conditions de représentation et d'audition ont également fortement contribué à la qualité du spectacle.



## Et après ?

Ce spectacle étant désormais prêt à « tourner », cette troupe d'artiste est déjà à l'œuvre pour d'autres projets :

### Les « Hors la Voix », une chorale branchée :

La chorale « Les hors la voix » et le Big Band Musicart's travaillent à un programme de concert commun. Des arrangements musicaux sont créés spécialement pour ce programme par les enseignants de Musicart's. Ce sera l'occasion de découvrir une chorale accompagnée par des instruments acoustiques et amplifiés. La fête de la musique sera certainement l'occasion de découvrir ce programme sur scène.

## Soluna : Agrandissement de l'orchestre

Une dizaine de jeunes musiciens, formés à Musicart's, ont fait leur entrée début novembre dans l'orchestre Soluna. Ils feront donc leurs premiers pas de musicien amateur dans cet orchestre dynamique et ambitieux

## Un projet commun avec le Collège de Frasne

A l'initiative du collège de Frasne, qui travaille depuis plusieurs années avec Jean Michel TRIMAILLE, directeur de l'orchestre Soluna et animateur de l'atelier de Jazz à Musicart's, un projet commun entre le collège, Soluna et Musicart's est en cours de montage. Ce projet allie musique et danse, l'encadrement de la danse étant assurée par Claire VUILLEMIN, professeur de danse de Musicart's.

Le projet aboutira à un spectacle représenté par les collégiens, accompagnés par Soluna, le vendredi 02 Juin 2006 à Frasne.



## Dans les cartons

### Spectacle musique et danse :

Il s'agit d'un projet d'envergure, en partenariat avec l'école de danse d'Etalans et le conservatoire de Pontarlier. Le contenu de ce spectacle est une double création, musicale et chorégraphique. La partie chorégraphique sera assurée par Claire VUILLEMIN. Concernant la musique du spectacle, une première partie sera axée sur le jazz/funk, et la deuxième partie sur de la musique électronique. L'objectif de ce projet est double : d'une part faire travailler musiciens et danseurs ensembles, et d'autre part faire connaître la danse sous un autre angle que la danse classique ou la danse « Vue à la télé ! ».

Ce nouveau projet d'envergure, fait l'objet d'un dossier en montage actuellement, et est subordonné à l'obtention de partenariats logistiques et financiers.

## ★ À VOS AGENDAS ★

Quelques dates à réserver en 2006

- ▶ Jeudi 30 Mars à 20h00 : Récital de la classe de piano, salle d'animation à Frasne. Venez nombreux, une surprise vous attend à la fin du récital.
- ▶ Vendredi 21 Avril à 20h30 à Levier : Spectacle suite au stage des vacances de Pâques
- ▶ Vendredi 02 Juin en soirée à Frasne : Spectacle collège de Frasne et Soluna
- ▶ Samedi 10 Juin en soirée : BAL organisé par Soluna et l'association des Parents d'Elèves de Musicart's
- ▶ Mercredi 21 Juin : Fête de la musique organisée par la CFD.



Contacts : Nathalie GOGUELY au 03.81.49.59.33 - Mail : [vgogueely@wanadoo.fr](mailto:vgogueely@wanadoo.fr)  
Emmanuel PAYSANT au 06.75.03.51.04 - Mail : [emmanuel.paysant@worldonline.fr](mailto:emmanuel.paysant@worldonline.fr)



# Association ABCDEF

## ➤ THÉÂTRE

Après avoir joué « Le Malade Imaginaire » de Molière en 2005, la troupe de théâtre est en répétition depuis septembre.

Une nouvelle comédie « *Une star à la campagne* » de Yvon Taburet, mis en scène par Serge Roux sera présentée à Frasné,

à la salle d'animation, vendredi 10 et samedi 11 mars 2006 à 20 h 30

Résumé : La vie s'écoule paisiblement dans la ferme des Duval. Pendant qu'Anatole Duval répare le tracteur avec Jeannot, Marguerite, la mère et Annick, la fille, se chamaillent, comme à l'accoutumée, sous l'œil goguenard du pépé. Une seule ombre au tableau, l'absence de Marie-Louise, la fille aînée, disparue subitement depuis des mois. C'est Denise, la factrice, qui viendra annoncer la surprenante nouvelle ; Marie-Louise qui se fait appeler Marylou est actrice de cinéma, et est en passe de devenir une star internationale.

Le train-train familial sera entièrement bouleversé lors de l'arrivée de Marylou et de son agent artistique, eux-mêmes devancés par une équipe de télévision venue filmer l'événement.

Beaucoup de rythme dans cette comédie paysanne hilarante dans laquelle se télescopent des univers culturels très contrastés.

## ➤ Tennis de table

L'équipe 1 joue en pré régionale. A mi-saison, ces pongistes amateurs se retrouvent dans le haut du tableau et pourront peut être « montés » en régionale 3

L'équipe 2 composée de jeunes avec Pauline RYSER, Xavier VUILLEMIN, Sylvain MINARY, Thomé PARRIAUX, Marc BOURGEOIS et Samuel LEGAC jouent en Départementale 4. Cette jeune et prometteuse équipe entraînée par Serge LOISEAU, se situe également dans le haut du tableau et pourra peut être accéder à la Départementale 3, à la mi-saison.

Des cours d'initiation au tennis de table ont lieu tous les mardis de 16 h 45 à 18 h. Les entraînements adultes ont lieu les mardis de 20 h à 22 h. Les rencontres de championnat se déroulent au gymnase du groupe scolaire, en principe les vendredis soir ou les samedis après-midi.

## **PLATEAU MINI BASKET A FRASNE**



En ce samedi 22 octobre la commission mini-basket a accueilli 186 sorciers et sorcières pour fêter HALLOWEN.

Elle a pu compter sur le club de Cuvier et l'implication de l'équipe habituelle composée des jeunes, parents et dirigeants du club, de 7 animateurs en formation venant de Montmorot et Salins mais aussi des responsables des différents club.

Les babys ont pu jouer dans une salle annexe, les petits en extérieur et les plus grand répartis par groupes de 6 jouaient des matchs sur 5 terrains dans le gymnase.

Après les ateliers d'échauffement, puis le tournoi, tous les enfants et les parents ont pu se défier sur une course. A l'issue chacun s'est vu remettre un diplôme, et des friandises ensorcelées.

Bravo à tous et à l'année prochaine



### **Le club de basket accueil**

**les mini Baby nés en 1997 et après le mercredi de 16h à 17h30**

**Les poussins poussines nés 95/96 le mercredi de 17h30 à 19h**

**Les benjamines nés 93/94 le jeudi de 18h30 à 20h**

**Les minimes nés 91/92 le mardi de 18h15 à 20h**

**Les cadets 88/89/90 le vendredi de 21h à 22h30**

**Les cadettes 88/89/90 le vendredi de 19h30 à 21 h**

## Association jeunes sapeurs pompiers de Frasne

L'association est une école de la vie où l'on apprend le respect, la discipline et le travail au sein d'une équipe.

Aujourd'hui, elle comporte 28 jeunes sapeurs-pompiers âgés entre 13 et 16 ans venant de divers villages :

- FRASNE
- LEVIER ; BULLE ; BANNANS ; STE COLOMBE ; MOUTHE ; OUHANS ; PONTARLIER

Elle est encadrée par une structure de sapeurs-pompiers assurant bénévolement des cours le samedi après midi de 14h00 à 17h00. Les formateurs sont :

Médecin Capt JEANNIN MOHARIC C ; Lt COMTE F ; Lt POULAIN E ;

Adj/c PAGNIER JM. ; Adj/c BERNARD Serge ; Adj PIGHIN J ; Sgt LUC M ;

Adj MUSY Michel ; les 1<sup>o</sup>classes COMTE Pascaline ; MICHOUPLIER Jacques ; PERRIN X ;

BUSIGNIES C ; PESANTI C ; JEANNIN Eric. ; PERNY Benoît ; CHAMBELLAND Cédric ;

KOSATKA C ; Cap GUERARD Christophe ; Cap COMTE Florian

ainsi que ADJ/C BOURGEOIS A ; Sgt MICHEL S ; BRUN Guy  
(Sapeurs-pompiers de Levier)

La contenance de la formation comprend

**Le secourisme** (AFPS),

**L'incendie** (connaissance du matériel, différentes techniques d'extinctions, lot de sauvetage etc. )

**Le sport** (athlétisme ; natation ; cross)

Elle participe aux cérémonies : le 11 novembre et le 8 mai

Un examen « brevet des jeunes sapeurs pompiers » clôturera leur connaissance afin d'assurer la relève de leurs aînés qui seront les pompiers de ce début de siècle ....

Le Président  
Lt François Comte

Le Président délégué  
Adj/C Jean Marie Pagnier

## La Chorale Saint Martin du Drugeon

La chorale paroissiale qui, par suite de regroupement des paroisses, avait dû fusionner avec les chorales des paroisses regroupées, a tenu son assemblée générale le jeudi 10 novembre 2005, pour renouveler ses statuts et élire un nouveau comité.

Les chefs de cœur et les organistes étant membres de droit, des responsables ont été choisis dans chaque village pour que le comité soit représentatif de tous les membres de la chorale.

La chorale Ste Cécile prend donc le nom de **chorale St Martin du Drugeon**.

Elle a pour Président : Michel Cordier de Frasne,

Vice-Président : Michel Vuillaume de Bouverans.

Ses chefs de chœur sont : Jean Patoz de Dompierre et Dany Chauvin de Bonnevaux.

Ses organistes sont : Jean-Marie Martelet de Frasne et Jean-Pierre Zouka de Bouverans.

Le premier rôle de notre chorale est d'ordre liturgique .

Elle assure en effet le chant au cours des messes du dimanche qui sont célébrées tout à tour dans les différentes églises de l'Unité Pastorale.

Les choristes participent, dans la mesure de leur disponibilité, aux obsèques célébrées dans notre village.

Pour le seul plaisir, nous apprenons aussi des chants profanes qui sont donnés le jour du Festival des chorales et nous permettent de participer à des concerts.

Notre vice-président organise depuis plusieurs années une sortie sur une ou deux journées.

Ces sorties, au même titre que le repas de Ste Cécile, permettent l'échange et la convivialité, faisant de notre chorale, un endroit où il fait bon se retrouver.

Hélas ! La relève n'est pas évidente !

Nous faisons toujours appel aux amateurs de chant choral.

Le Comité

## Association frasnoise des Anciens Combattants

Particulièrement ravis de la nombreuse population de Frasne et de son recueillement à la cérémonie du souvenir au monument aux Morts, au défilé et au cimetière, les Anciens Combattants complimentent et remercient toutes les personnes venues avec eux rendre hommage à nos morts pour la France le 11 novembre 2005.

Ils souhaitent la même présence aux prochaines cérémonies.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous.**

Le Président,

Roland LEPEULE



## Site Internet des sapeurs pompiers

Voilà bientôt 1 an que le site Internet des Sapeurs Pompiers de Frasne est en ligne. Près de 6000 visiteurs sont venus le découvrir et nous sommes classés dans le top 40 des meilleurs sites pompiers de France.

Dans ce site, vous pourrez découvrir la vie de la caserne, les interventions effectuées, le matériel, l'histoire du centre, le personnel, l'amicale, les jeunes sapeurs pompiers, les formations etc... et quelques 1300 photos agrémentent les différentes pages.

Des mises à jours sont effectuées environ 2 à 3 fois par semaine.

Une adresse E-mail est également disponible pour écrire aux pompiers de Frasne : [pompiers.frasne@free.fr](mailto:pompiers.frasne@free.fr)

Pour 2006, beaucoup de projets sont en cours afin d'enrichir encore plus ce site. A noter également une page spéciale dite « prévention » où des conseils vous sont donnés afin de réagir face à certaines situations.

De plus, nous lançons un appel à toutes les personnes qui auraient des photos d'interventions anciennes ou récentes de même que du matériel, photos de groupes ou autres en relation avec les sapeurs pompiers.

Pour vous rendre sur le site, voici l'adresse : <http://pompiers.frasne.free.fr/>

Bon surf sur notre site  
Les Pompiers de Frasne.

## Club du 3<sup>ème</sup> AGE ET DE L'AMITIE

Le club qui compte une centaine d'adhérents fonctionne les mardi et vendredi de chaque semaine avec les activités suivantes :

➤ jeu de tarot, belote, scrabble, etc.

Le troisième mardi de chaque mois, un repas est servi à la salle du club, où chacun se retrouve dans la bonne humeur pour partager un bon moment de convivialité.

Nous avons également la gymnastique féminine le jeudi de chaque semaine, où sont inscrites une vingtaine de personnes.

Il y a aussi le club des marcheurs, patronné par Mme Marie SERRETTE, chaque lundi et qui recense aussi une vingtaine d'adeptes.

Toujours dans le domaine du club, les cours d'initiation à l'informatique deux fois par semaine, dirigés par Mme Danielle VIEILLE.

Nous organisons deux sorties annuelles, une au printemps et une à l'automne.

Tous les trimestres, une réunion de secteur a lieu à Pontarlier au Club des Capucins avec les responsables des clubs voisins soit 35 au total.

Nous participons également aux journées d'amitié qui se déroulent dans les clubs voisins.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse année 2006 et surtout une bonne santé.

**LE COMITE**

## LE TELETHON 2005

99 044 125 €. C'est le chiffre assez impressionnant qui s'est affiché à l'écran sur les coups de 2 heures du matin ce dimanche 4 décembre à l'issue des 30 heures d'émission consacrées au Téléthon sur France 2. La magie a de nouveau opéré et la générosité des français s'est une nouvelle fois révélée. Et pourtant. Qui aurait cru que la somme finale de l'an dernier allait être battue ? Il est vrai que le contexte est difficile et que les personnes qui ne se sentent pas concernées étaient pessimistes. Mais on peut affirmer que la générosité joue avant tout sur la corde de la sensibilité et de l'émotion ; elles en sont indéniablement le vecteur principal. Le Téléthon montre presque principalement des enfants atteints de maladies neuromusculaires – en grande partie pour sensibiliser le public, c'est vrai – mais l'argent destiné à la recherche ne concerne pas que ces maladies-là. Toutes les maladies génétiques sont concernées et les progrès, depuis le premier Téléthon en 1987 sont considérables. C'est d'abord une moyenne de quinze ans de vie qui sont gagnés depuis par les malades atteints de myopathies. C'est un muscle cardiaque qui a pu être refait grâce à la thérapie cellulaire et, c'est aussi le muscle d'une souris qui a pu être reconstitué grâce à une technique appelée « saut d'exon ». Les premiers essais ont lieu en ce moment sur le chien, intermédiaire entre la souris et l'homme sur qui les premiers essais cliniques pourront débiter dès 2007. Plusieurs programmes de recherche sont actuellement lancés et tous les espoirs sont permis concernant la rétinite pigmentaire qui rend aveugle inexorablement. Par ailleurs, les recherches sur les maladies génétiques ont ouvert des découvertes dans la lutte contre certains cancers. Toutes ces actions coûtent cher et l'argent récolté lors des Téléthons successifs est utilisé à bon escient. L'AFM a une règle d'or qu'elle nomme « la règle du 80% » : sur 100 € recueillis, 20 € sont consacrés au fonctionnement de l'association et sur les 80 € restants, 64 € vont à la recherche et 16 € sont consacrés au caractère social de l'association (aide et soutien aux familles et aux malades, construction de structures d'accueil...) Ces comptes sont approuvés avec les félicitations de la Cour des Comptes. Tous les membres du conseil d'administration et membres actifs de l'AFM sont directement concernés par la maladie, eux-mêmes malades ou parents de malades, c'est la raison pour laquelle ils tiennent avant tout à ce que cet argent soit mis au bénéfice de la recherche, c'est bien compréhensible.

Sur le terrain, les manifestations appelées « force T » vont bon train et même si nous n'avons pas eu cette année de village Téléthon sur notre secteur (Chaffois organisait celui de la CCL), Frasne et les petits villages se sont mobilisés. C'est ainsi que de Levier à Chapelle des Bois en passant par Bonnevaux, Bouverans et Mouthe, le public a été invité à participer aux différentes manifestations organisées par les nombreux bénévoles. A Frasne, c'est la fondue dansante qui a fait se déplacer la population autour du caquelon. Je tiens à féliciter et remercier Jean-Louis qui obtient toujours un résultat exceptionnel, ainsi que les membres du comité des fêtes pour leur organisation. Je remercie également la coopérative fromagerie de Frasne qui a offert du Comté, ainsi que celles de Courvières, Boujailles et La Rivière. Merci également aux établissements Feuvrier qui ont offert le vin de la fondue, aux boulangeries Landry et Chevalet qui ont offert le pain. La distillerie Guy de Pontarlier a offert deux bouteilles d'apéritif qui ont servi de lots à la tombola, avec différents objets offerts par l'association alliance 22, directement concernée par la maladie. Je remercie l'amicale des sapeurs pompiers qui m'a remis un chèque de 700 €, résultat de leur cross départemental d'octobre, dont 100 € sont offerts par l'amicale elle-même. Merci à tous et je formule des vœux pour qu'en 2006, vingtième édition, nous puissions mettre en place un village Téléthon autour duquel la fête est toujours plus belle qu'en restant chacun de son côté.

Le coordinateur adjoint  
responsable des cantons  
de Levier et Mouthe :  
Jacky DESARMENIEN.



Évocation autour de la croix, ce vendredi 23 sept 2005

## Nostalgie d'une Frainiaude

D'une ample camisole grise,  
Le vieux clocher est habillé,  
On ne voit plus, de notre église,  
Que la grande croix ébréchée.

Mais ce jourd'hui est le dernier  
Pour la haute croix solitaire ;  
Une immense grue est dressée,  
Des hommes, là-haut, s'affairent.

Devant la vieille maison Chotard  
Cui Saint Pierre veille, depuis toujours,  
Les Frainiauds sont venus dare-dare,  
Ils en parlaient, depuis des jours.

Les plus anciens s'en souvenaient,  
Ceux qui avaient tiré la corde,  
Sue', en remuant la "molte",  
Leur courage et leur foi, pour uniques filets.

Ô, croix, témoin de mon enfance,  
Tu as vu les joies, les souffrances,  
Des Frainiauds, tout au long des jours.  
Ils te croyaient là pour toujours.

Des enfants, tu suivais les rondes  
Quand sonnait la récréation  
Les jeux et les cris de ces têtes blondes,  
Enfants de nombreuses générations.

Des garçons en galoches et en noir tablier,  
Tu ne voyais parfois que le rond du béret ;  
Des fillettes rieuses, les balles, au ciel, lancées,  
Qui dansaient dans l'azur, et tombaient à leurs pieds.

La foule endimanchée, cinquante-deux fois l'an,  
Et beaucoup plus encore, accourait à l'église,  
Quand les cloches joyeuses, à tout volée, sonnait  
Appelaient pour la messe, en troisième reprise.

Devant les beaux bassins qui couronnaient la place  
Passaient les fiers chevaux aux lourdes charretées,  
Quand juillet embaumait des senteurs estivales,  
Que le village bruissait de tant d'activités.

Aujourd'hui, les camions, en une ronde folle,  
Vrombissent en passant, à tes pieds, tout le jour  
Les énormes engins qui font trembler le sol  
Nous ont fait oublier, des grands boeufs, le pas lourd.

Deux fois l'an, le clairon résonne sur la place  
Que les enfants, avec leurs maîtres, ont désertée,  
Devant le monument du souvenir vivace

Qui a retrouvé place sous les grands marronniers...

Ce matin... Je t'ai vue, soulevée au dessus du clocher  
Tu semblais vouloir atteindre les nues !

Mais ce ne fut qu'un rêve inachevé..

La grue qui t'enlevait, au sol, te posa, nue.

Tu es là, à présent, étendue sur la place,  
Comme un gisant aux bras encore ouverts,  
Et là-haut, le clocher peut se voiler la face  
On te voyant ainsi allongée sur la terre.

## **A ssociation D omicile S ervice :** **Une aide pour les uns, un travail pour les autres ...**

### **Une association à l'écoute des demandeurs d'emploi et des besoins de service en milieu rural**

Soutenue par l'ADMR, ADS (association intermédiaire départementale) a été créée en 1987 dans le but d'apporter une aide aux personnes du milieu rural, dépourvues d'emploi et en recherche d'une insertion professionnelle tout en répondant aux besoins de service du secteur rural.

### **Déterminer un projet ...**

**Pour un rendez-vous tel. 03.81.89.87.68, bureau ADMR, 15 rue Patet ou M.Roland Fèvre responsable local au 03.81.89.86.19.**

Lors de ce moment d'écoute un bilan du parcours professionnel est effectué puis, il s'agit de déterminer un projet d'actions permettant d'accéder à terme à l'emploi. Une aide, des conseils sont apportés sur les techniques de recherche d'emploi.

### **... Proposer des missions de travail ...**

Si la principale mission d'ADS, c'est d'accompagner les personnes dans leurs démarches d'insertion professionnelle, elle peut également leur proposer des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, associations, agriculteurs et entreprises.

### **... Pour aboutir à l'emploi durable**

Travailler en ADS, ne doit être pour le salarié qu'une étape de son parcours d'insertion professionnelle. Aussi, l'association va-t-elle l'accompagner pour aboutir à terme à un emploi stable en lien avec son projet.

Les conseillers emploi de l'association travaillent en partenariat avec les différentes structures sociales et de l'emploi du département (ANPE, ADEI, Espaces Jeunes, chantiers départementaux, centres médico-sociaux), mais aussi avec les collectivités locales (mairies, communautés de communes...).

**Si vous êtes demandeurs d'emploi, n'hésitez pas à nous contacter pour une rencontre ...**

### **Soyez acteurs de l'emploi en confiant du travail à ADS :**

**Chez les particuliers**, nos employés peuvent effectuer des travaux de ménage, de repassage, d'entretien d'espace vert, de garde d'enfants ...

Ces travaux font partie des emplois dits familiaux et les sommes versées à l'association sont déductibles pour moitié des impôts.

**En entreprises**, collectivités, associations, les employés ADS peuvent réaliser des travaux d'entretien (locaux ou espace vert) de manutention, des emplois saisonniers ou ponctuels ...

**Une solution simple, rapide, adaptée à vos besoins, sans contraintes de durée et sans travail supplémentaire (aucune démarche administratives).**

**ADS Frasne remercie toutes celles et ceux qui nous font confiance, et vous présente tous leurs vœux pour 2006.**

1<sup>er</sup> rang en haut de gauche à droite : E. POULIN / M.P. MARMIER / A. VERNERREY / F. SALVI / F. LEPEULE / A.C. SALVI / P. BAUDET / G. PARIS / L. PETITE / S. ROYET / L. SERRETTE / A. JACQUIN / B. JACQUIN / E. BARTHELET.

2<sup>ème</sup> rang en haut de gauche à droite : R. BARTHELET / P. MORISOD / T. GIRARD / A. HECK / S. THRENLY / P. THRENLY / H. JEANNIN / J.L. BARTHOD / A. REBOUILLAT / M. BON / M. VALLET / J. VUILLEMIN.

3<sup>ème</sup> rang en haut de gauche à droite : C. BEUQUE / E. PAULIN / L. ZUCCHI / G. PERNY / J.M. GANZER / C. PASQUIER / M. NICOD / A. LHOMME / J. BRULPORT / G. HOSTETTLER / S. MOUREAUX / G. GODIN.

4<sup>ème</sup> rang de gauche à droite : M. PECCLET / R. VERNERREY / B. GUY / N. VUILLEMIN / G. TROUTTET / S. HOSTETTLER / R. HOSTETTLER / G. MARMIER / A. GORBATOWICH.

5<sup>ème</sup> rang de gauche à droite : M.T. VIENNET / R. MARMIER / J. JACQUIN / R. JEANNERET / A. MAYOR.

6<sup>ème</sup> rang assis de gauche à droite : R. VUILLEMIN / Mme GAUTHIER / P. DELACROIX / Mme INVERNIZZI / F. BOURDIN / C. SIRON / A. VIENNET / N. JACQUEMIER / J. BOISSIERE / M. JACQUIN.

## BANQUET DES CLASSES EN 6 – LE 16 FEVRIER 1986

Salle d'animation de Frasne – Traiteur boucherie Rebouillat

Merci à Gabriel TROUTTET dit Bibi pour avoir mis à disposition les photos des classes que vous avez pu voir ces 5 dernières années sur le bulletin de fin d'année.

# Banquet des classes en 6 - le 16 Février 1986





# LE CLUB SPORTIF DE FOOTBALL

Le comité du club sportif profite de ce bulletin municipal pour présenter l'ensemble des personnes qui assurent le fonctionnement et l'encadrement de notre association forte de 175 membres dont 100 jeunes qui chaque week-end défendent les couleurs de Frasne.

## **L'administratif comprend :**

Un bureau représente un comité de 15 personnes :

- Président Mr Vuitton Jean-Pierre
- Vice-présidents Mrs Beuque Claude et Brutillot Jean-Louis
- Secrétaire Mme Jeanney Géraldine
- Trésorier Mr Morisod Patrick
- Vice-présidents d'honneur Mrs Turberg Claude et Trouttet Gabriel

## **Le sportif saison 2005/2006 comprend :**

- **Un groupe de 22 débutants** encadrés par 5 dirigeants : Mme Pernin Annie et Mrs Fortier Eric - Maillard Patrick - Paris Raymond et Courdier Jean-Charles participent à des plateaux
  - **Un groupe de 25 poussins** encadrés par 4 dirigeants : Mrs Jacques Frédéric - Boirot Jean-Paul - Saillard Daniel et Bibi pour 2 équipes.
  - Un groupe de 21 benjamins encadrés par 4 dirigeants : Mme Jeanney Géraldine et Mrs Mathieu Nicolas - Follin Ludovic - Landry Johann pour 2 équipes.
  - **Une équipe de 13 ans encadrés** par : Mrs Vuitton Jean Pierre - Corigliano Eugène et Dornier Serge (en provenance de Chaffois).
  - **Une équipe de 15 ans**, avec 6 éléments du club voisin jurassien de la Joux, encadrés par Mrs Brutillot Jean-Louis et Jeanney Christian.
- Parmi ces dirigeants, on peut noter que 9 sont diplômés pour assurer les entraînements.
- **3 équipes séniors** évoluent respectivement : l'équipe A en promotion de ligue, l'équipe B en deuxième division et l'équipe C en cinquième division, ces équipes sont entraînées par Mr Thaumiaux Bernard (diplômé BE1) recruté cette saison par le comité.
- Mrs Nicod Bernard - Ardiet René - Guyon Laurent - Paget Ludovic - Chaney Emmanuel et Jeannin Jean-Pierre complètent l'encadrement des équipes séniors.
- **3 arbitres** : Mrs Barthod Gérard - Corroyer Sylvain et Sonney Anthony officient aussi les week-ends pour être en règle avec les instances footballistiques.

- Il faut aussi ajouter les bénévoles qui aident à la buvette, aux manifestations, et à l'entretien des installations (pelouses, traçage, vestiaires, etc...).

Joueurs et supporters peuvent désormais se retrouver, pour une réunion ou autre 3e mi-temps, dans un espace de convivialité aménagé dans les anciens vestiaires et apprécier ainsi l'affichage des souvenirs du club.

Le comité du C.S. Frasne espère vous avoir bien informé sur son association et remercie ses généreux sponsors pour leur soutien par le biais des panneaux publicitaires.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et matérielle ainsi que la confiance qu'elle nous accorde.

Le comité remercie également les parents qui accompagnent les enfants lors des matchs à l'extérieur et puisque nous sommes en période de vœux, souhaiterait voir plus de supporters.

**Meilleurs vœux à tous.**

**Le Comité du CS de Frasne**

1<sup>er</sup> rang en haut de gauche à droite : J. LIEVAUX / F. VANTHIER / C. MOREL / P. GUYON / C. COLETTE / F. RENAUD / D. MARTINAZZO / B. TROUTTET / N. MARMIER / H. GUY / S. ROLET / D. GUEUTAL / R. PARIS / E. DROGREY.

2<sup>ème</sup> rang en haut de gauche à droite : Z. HAMON / D. BOLE / M. GARNIER / M. GAUBERT / L. COURDIER / N. MARMIER / T. SALVI / B. MARMIER / B. ROUGET / J. DELACROIX / G. LEPEULE.

3<sup>ème</sup> rang en haut de gauche à droite : R. FUTIN / J. IOTTI / E. LOCATELLI / A. PARNET / C. GALLOIS / MM DREZET / S. ZUCCHI / J. SACCOMANI / D. VIEILLE / J. GUYON / H. SALVI.

4<sup>ème</sup> rang de gauche à droite : C. BOUVERET / G. PECCLET / G. CLERC / R. GREUSARD / A. SALVI / J. PARRIAUX / G. COURDIER / H. DELACROIX / S. RAGUIN.

5<sup>ème</sup> rang assis de gauche à droite : P. BOUVERET / L. MICHAUD / A. SALVI / G. GRENOUILLET / G. COLIN / J. VANTHIER / G. LAMBERT / J. LIEVAUX / M. POIX / M. DORNIER.

## BANQUET DES CLASSES EN 1 - LE 16 FEVRIER 1986

Salle d'animation de Frasne - Traiteur boucherie Rebouillat

Merci à Gabriel TROUTTET dit Bibi pour avoir mis à disposition les photos des classes que vous avez pu voir ces 5 dernières années sur le bulletin de fin d'année.

# Banquet des classes en 1 - le 16 Février 1986





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE FRASNE

L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes qui ont participé à la collecte des journaux le mardi 15 novembre 2005.

Le bénéfice de cette manifestation a permis de financer certains projets pédagogiques de l'école primaire.

Ainsi, les classes auront la possibilité d'assister à 2 spectacles culturels à Pontarlier, dans le cadre des Jeunesses Musicales de France.

Nous comptons sur vous pour un prochain ramassage. Dès maintenant, pensez à garder vos journaux, publicités, magazines, catalogues, annuaires....

### *Prochainement : le Carnaval !*

L'association des parents d'élèves organise le samedi 25 février 2006, à la salle des fêtes de Frasne, une soirée Carnaval avec la participation des Bannana's et d'un D.J.

Petits et grands partageront un repas dans une ambiance conviviale.

Des réservations de repas vous seront proposées par le biais de l'école et dans certains commerces.

Notre association est un moyen de renforcer le lien, entre les familles, les habitants, le corps enseignant et la commune afin d'améliorer le cadre de vie de nos enfants.

Bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente  
Stéphanie Barthod

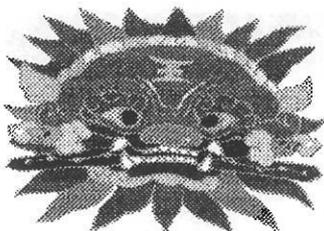
Pour nous joindre :

Présidente : Madame Stéphanie BARTHOD 03 81 49 83 00

Vice-Présidente : Madame Patricia FOURNIER 03 81 49 88 52

Trésorier : Madame Nathalie VIENNET 03 81 49 83 48

Secrétaire : Madame Sophie CHAMBELLAND 03 81 89 76 83





Un concentré de globules rouges,  
Un concentré de plaquettes,  
Des immunoglobulines,  
De l'albumine.....

Voici ce que deviendra votre don de sang.

Tous indispensables à la guérison de milliers de malades.

**Pas de trêve des besoins**

**Faites un geste pour la vie**  
**Venez à la prochaine collecte**

*Nous vous informons des dates de collecte 2006*

Vendredi 3 mars 2006 (le soir)

Vendredi 5 mai 2006 (le matin)

Mercredi 2 août 2006 (le soir)

Mercredi 4 octobre 2006 (le matin)

Mercredi 13 décembre 2006 (le soir)

Par la même occasion nous insistons sur la nécessité de trouver de nouveaux donneurs en particulier chez les jeunes.

Chacun de nous peut en avoir besoin un jour ou l'autre pour soi même ou ses proches.

Quelques chiffres pour le centre de dons de FRASNE:

2003 : 318 personnes (dont 5 nouveaux donneurs) se sont présentées  
276 dons ont été retenus

2004 : 281 personnes (dont 16 nouveaux donneurs) se sont présentées

**Nous vous attendons nombreux pour les collectes à venir.**

# SKI CLUB FRASNE-DRUGEON



A l'orée d'une nouvelle saison, le Ski Club Frasne-Drugeon, récemment rebaptisé, espère vivre un hiver aussi rempli et agréable que l'an passé qui avait vu la neige être présente sur notre site pendant près de sept semaines. Car le tapis blanc est essentiel pour le bon fonctionnement de notre association.

La gestion du site de Bellevue, en collaboration avec la Communauté de Communes, nous permet d'assurer un bon équilibre financier, mais aussi de proposer aux habitants du secteur quelques plaisirs de la glisse.

Par ailleurs, sans flocons, une Ecole de ski telle que la nôtre n'a pas vraiment le même impact, même si nous n'hésitons pas à nous déplacer... Mais rien de mieux que des séances qui se déroulent sur place, qui simplifient l'intendance et l'organisation. Car si depuis quelques années notre Ecole de ski a un certain succès, ce n'est pas encore cette année qu'il se démentira puisque nous battons des records : 62 enfants de canetons à cadets (soit de 8 ans à 15 ans), 12 cadets2/jeunes/juniors (de 16 à 20 ans), voilà qui nous encourage à poursuivre les objectifs sportifs et éducatifs, mais aussi à les améliorer et à les renforcer.

Les activités proposées sont nombreuses, de août à mai : stage d'été en randonnée dans les Alpes pour les plus grands, raids à pied à la Toussaint, à skis en février. Stages sur neige lors des vacances de Noël et de février, découverte de plusieurs activités de glisse (télémark, saut, descente), tout ceci pour varier les plaisirs.



Cross de Combe Noire

Car l'essentiel reste bien sûr la découverte et l'apprentissage du ski nordique, et la compétition pour certains. C'est pourquoi, dès l'automne, les entraînements reprennent le mercredi et le samedi : cross, ski roues, VTT, activités nature, renforcement musculaire permettent une remise en forme. Et dès que la neige arrive, tout notre petit monde est prêt à chausser les skis et à faire des efforts pour progresser, être au top physiquement et techniquement et pour aller se mesurer aux autres sur les courses du Massif jurassien.

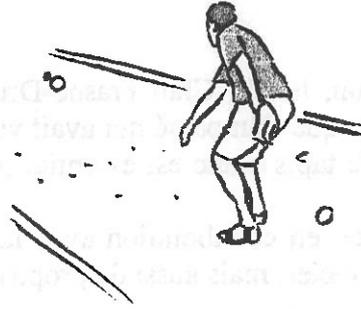
Pour encadrer tous ces jeunes, nous pouvons compter sur deux moniteurs diplômés : Michel Vuillemin, qu'on ne présente plus, présent au club depuis 10 ans, et Matthias Hanrot, jeune moniteur de 21 ans, nouvellement embauché par le club pour la saison. Grâce à leurs compétences, leur dévouement et leur motivation, gageons que tous nos jeunes prendront du plaisir cette saison et qu'ils atteindront les objectifs qu'ils se sont fixés. Pour tous les bénévoles qui oeuvrent dans le club, que ce soit dans la gestion du site ou à l'Ecole de Ski, ce sera la meilleure des récompense.



Groupe  
du  
Stage de  
Toussaint



CLUB FRANÇAIS DE PÉTANQUE DE FRASNOIS



Cette année encore, La Pétanque Frasnoise, avec ses 80 inscrits, a continué ses activités et ses concours dans la joie et la bonne humeur. Rappelons que l'aménagement du bâtiment ,effectué par les adhérents en 1995, permet à tous de jouer dans de bonnes conditions . Nous remercions,par ailleurs, la commune de savoir encourager et soutenir « La Pétanque Frasnoise ».

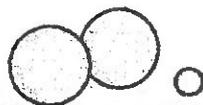
Chacun, par sa participation active et conviviale, permet au club de se manifester , notamment à la fête des myrtilles, au Téléthon, au challenge des associations de la CFD.Tous les ans, une rencontre franco-suisse a lieu au mois de septembre. La participation de tous est importante aussi dans l'organisation des concours mensuels et du grand concours de fin d'année suivi de son repas bien mérité !

Nous renouvelons notre invitation à former les jeunes le mercredi après-midi, s'ils le désirent ; nous restons à la disposition de toute personne qui aimerait pratiquer la pétanque.

Nous rendons un hommage particulier à notre ancien président de La Pétanque Frasnoise, Monsieur Jean Cart-lamy , qui nous a quitté cette année mais laisse au sein du club un souvenir durable.

La Pétanque frasnoise, représentée par son président et le comité, souhaite à tous de continuer pleinement ses activités et remercie tous ceux qui, par leur participation, permettent au club d'exister.

Bien amicalement



## AAPPMA LA GAULE FRASNOISE

Cette association compte actuellement une soixantaine de membres actifs, tous disciples de Saint Pierre. Mais tien, pourquoi donc appelle-t-on les pêcheurs « disciples de Saint Pierre ? » On pense bien sûr au premier des douze disciples de Jésus-Christ, en associant le mot « pêcheur » à celui de « pécheur » qui ont chacun une signification bien différente. Le but de cette rubrique n'étant pas de donner une leçon de français, nous laisserons le lecteur se référer à son dictionnaire favori afin d'y puiser la définition de chacun des deux mots « pêcheur » (ou pécheur). Mais c'est le premier qui nous concerne.

Cette expression vient très probablement du nom de ce poisson pêché en Méditerranée et dans l'Atlantique – le saint pierre – estimé pour sa chair d'une grande finesse, son nom venant de la tache noire qu'il porte sur chacun de ses flancs, derrière les ouïes. Selon la légende, ces taches sont la marque des doigts de l'apôtre Pierre qui s'empara de ce poisson à la demande du Christ, pour extraire de sa bouche une pièce d'or. La comparaison avec l'Histoire Sainte est par conséquent justifiée, grâce à cette très belle légende. Mais revenons à notre association.

L'AAPPMA La Gaule Frasnoise, donc, compte une soixantaine de membres qui viennent d'horizons différents, nos plans d'eau attirant de nombreux pêcheurs, locaux ou de passage. Sur 144 cartes vendues en 2005, 6 sont des cartes « vacances », dont la validité n'excède pas un mois, ce qui signifie que ce sont des touristes qui les ont achetées. On peut se réjouir devant l'enthousiasme des jeunes pour ce sport, car 40 cartes jeunes ont été acquises par des moins de 16 ans, ainsi que 5 cartes fédérales jeunes et 12 adultes. 28 cartes ont été achetées par les membres de l'association pour pêcher à Frasne et 15 ont bénéficié d'un statut « social » puisque exonérées de taxe et enfin, on compte 5 cartes mensuelles et 3 journalières. On peut donc considérer que cette association fonctionne sur un rythme de croisière correct, offrant aux adeptes la possibilité de s'adonner à leur loisir favori, les membres actifs effectuant également quelques « corvées ». C'est ainsi que chaque année, un nettoyage des rives des étangs peut avoir lieu et en 2005, une tâche un peu particulière a consisté à curer le fond de l'étang du Moulin de ses herbes superflues. A l'aide d'un râteau tiré avec le treuil d'un tracteur, on a pu retirer du fond de l'eau une quantité assez importante d'herbes, en en laissant toutefois suffisamment pour que les carnassiers puissent s'y dissimuler pour chasser.

Au printemps prochain, les pêcheurs se retrouveront sur la digue afin d'y réparer la vanne. Elle est endommagée et ne peut plus s'ouvrir. De plus, elle doit être sécurisée afin que personne ne puisse approcher le bord et risquer la chute. Il faudra pour cela baisser le niveau de l'eau, ce qui demande une étude d'impact préalable. Pour le bien des étangs, une vidange complète d'une année est nécessaire et, selon Jean-Noël RESCH hydrobiologiste à la CFD, cette vidange et leur nettoyage sont indispensables à leur survie. Car si l'on veut qu'un étang reste tel qu'il est, à savoir un plan d'eau destiné à la pêche, il doit être vidé périodiquement (tous les dix à quinze ans) de façon à l'empêcher d'être petit à petit comblé par la vase et la végétation, processus naturel de nos milieux tourbeux.

L'étang du Moulin est un cas particulier, car outre qu'il présente un aspect esthétique certain, l'intérêt écologique est moindre : son eau est de qualité médiocre, il renferme une multitude d'écrevisses américaines nuisibles à son environnement, et même quelques tortues – certains pêcheurs en ont tenu au bout de leur ligne – signe que sa santé piscicole est déficiente. Ces écrevisses et tortues ne sont pas là de façon naturelle, loin s'en faut, c'est la raison pour laquelle cet étang est à surveiller de près et de toute façon, à vidanger le plus tôt possible de façon à lui redonner sa fonction initiale. Mais sa vidange ne provoquera-t-elle pas quelques désagréments en aval ? C'est justement la raison de l'étude d'impact préalable. Mais là, la parole est laissée aux spécialistes...

Le secrétaire de l'association : Jacky DESARMENIEN.

## **Association autonome des Parents d'élèves Du collège Emile Laroue**

L'association autonome des parents d'élèves a été créée le 25 avril 1984.

Son siège social se situe au collège Emile Laroue à Frasne

L'intention de l'association est de rechercher, en accord avec l'administration, les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt général des enfants, de lui signaler les problèmes qui auraient pu échapper à sa vigilance et de servir d'intermédiaire entre elle et les parents.

L'association est présente :

- Au conseil d'administration du collège par six de ses membres.
- Aux réunions qui concernent
  - Le fond social des cantines et le fond social collégien.
  - A l'assemblée générale de la coopérative scolaire
  - A l'association sportive
  - A la commission permanente
  - Au conseil de discipline

L'association est ouverte, sans distinction d'opinion, à tous les parents d'élèves du collège Emile Laroue ainsi qu'à toute personne ayant, à l'égard d'un ou plusieurs élèves de l'établissement, et d'une façon permanente et effective, la responsabilité civile et morale de ce ou ces élèves.

Pour être admis à titre de membre actif, il faut et il suffit d'en faire la demande lors de l'assemblée générale. Dès que l'enfant cesse de faire partie de l'établissement, son parent ou responsable légal inscrit à l'association cesse automatiquement de faire partie de celle-ci. Il peut toutefois, par décision spéciale, être maintenu en fonction jusqu'au terme de l'année scolaire correspondante.

Les membres de l'association déplorent toutefois de ne pouvoir organiser une action lui permettant de récolter des fonds nécessaires à l'amélioration de la vie des élèves au collège, leur nombre étant de 10 personnes, il est difficile d'organiser une manifestation.

Néanmoins, au printemps nous organiserons une conférence animée par le psychologue psychothérapeute Mr Vallat sur un thème qui concerne l'adolescence.

L'association

## RENSEIGNEMENTS UTILES

*Document à conserver (mis à jour le 11 Décembre 2005)*

Téléphone	Horaires	Divers
-----------	----------	--------

<b>MAIRIE</b>  M <sup>r</sup> le Maire : Lucien BOLE 1 <sup>er</sup> Adjoint : M <sup>r</sup> Jacky DESARMENIEN 2 <sup>ème</sup> ADJOINT : M <sup>me</sup> Colette GIRARD	03 81 49 83 17  03 81 89 72 75 06 83 42 84 76 06 78 68 19 67 06 64 77 59 94	du lundi au samedi le matin de 8 h 30 à 12 h 00  <b>Réservation de salles en mairie le plus tôt possible et prendre <u>obligatoirement</u> les clés le matin.</b>
---	--	--

C.F.D (Communauté de Communes)	03 81 49 88 84	
--------------------------------	----------------	--

SOUS-PREFECTURE	03 81 39 81 39	
-----------------	----------------	--

TRESORERIE DE LEVIER	03 81 89 50 61	
----------------------	----------------	--

<b>URGENCES</b>  SAMU Gendarmerie Pompiers Appel d'urgence européen	15 (gratuit) 17 (gratuit) 18 (gratuit) 112 (gratuit)	Lorsque vous appelez les quatre services d'urgence ci-contre, votre numéro s'affiche sur leur téléphone. Ainsi, le SAMU (15), la Gendarmerie (17), les Pompiers (18) et l'appel d'urgence européen (112) pourront, en cas de besoin, localiser une personne en détresse qui ne pourrait communiquer l'endroit où elle se trouve. Cette mesure a reçu l'accord de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
--	---	--

<b>MEDECINS</b>  Dr CHESNEL Dr HUMBEY Dr JEANNIN-MOHARIC	03 81 49 81 14 03 81 49 84 57 03 81 89 72 88	
--	--	--

INFIRMIERES	03 81 49 83 59	
-------------	----------------	--

<b>AMBULANCES</b>  Rossier à Houtaud Pontissaliennes à Doubs Du Haut-Doubs à la Cluse et Mijoux Jeunet à Censeau	03 81 45 56 53 03 81 46 65 95 03 81 69 45 15 03 84 51 31 87	
---	--	--

--	--	--

<b>NUMEROS VERTS</b>  Drogue Info Service Enfance maltraitée Antenne ENFANCE ADO	08 00 23 13 13 119 ou 08 00 05 41 41 03 81 258 119	Ce numéro ne figure pas sur la facture détaillée demandée par le propriétaire de la ligne.
--	---	--

<b>BIBLIOTHEQUE</b>	Au dessus de la HALTE GARDERIE	le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois de 16 à 17 h 30 et le samedi de 14 h à 15 H
---------------------	--------------------------------	---

<b>HALTE-GARDERIE</b> "Boule de Neige"	03 81 89 77 49	Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans
---	----------------	---

<b>RELAIS PETITE ENFANCE</b>	03 81 46 79 70 06 89 64 86 88	Permanence en Mairie de Frasne le 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> lundi du mois -14h30 - 16h30 Liste des assistantes maternelles disponible en Mairie de Frasne.
------------------------------	----------------------------------	--

<b>A.D.M.R.</b>	03 81 89 87 68	Permanence : lundi 13h30 - 16h00 - mercredi et vendredi 9h 12h - samedi 9h30 11h30.
-----------------	----------------	---

<b>FAMILLES RURALES</b>	03 81 89 85 07	Activités pour enfants et adolescents : centres de loisirs sans hébergement, périscolaire, halte-garderie, ludothèque et actions jeunes.
<b>LA DÉCHÈTERIE</b>	03 81 89 88 06	le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h
<b>S M C O M du Haut-Doubs</b>	0 381 462 700	Collecte des ordures ménagères
<b>ECOLES</b>		
Maternelle	03 81 89 72 77	
Groupe scolaire Xavier Marmier	03 81 49 43 74	
Collège Emile Laroue	03 81 49 81 01	
<b>ORTHOPHONISTE</b>		Permanence le mardi Local de la Médecine du Travail au-dessus de la Halte-Garderie
Mme GESRET Céline	06 88 30 41 59	
<b>ECOLE DE MUSIQUE</b>		Directeur : M <sup>r</sup> Emmanuel PAYSANT
"Musicart's"	06 75 03 51 04	
<b>LA GARE S.N.C.F.</b>	03.84.69.14.82	
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	03 81 38 87 60	Permanence en Mairie de FRASNE, le 1er, 3ème et 4ème jeudi du mois, sur rendez-vous au 03.81.38.87.60
<b>CONSEILLER GENERAL</b>		Permanences en mairie de Frasne un samedi par mois (se renseigner à la mairie).
M <sup>r</sup> Jean-Pierre GURTNER	03 81 49 51 12	
<b>ESPACE JEUNES P.A.I.O.</b>	03.81.46.54.61	Permanences en mairie de FRASNE, le 1er mardi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00
<b>D. D. E. à Levier</b>	03 81 49 51 42	

## MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille de la famille française est de :

- 4 ou 5 enfants pour la médaille de Bronze
- 6 ou 7 enfants pour la médaille d'Argent
- 8 enfants et plus pour la médaille d'Or.

Les enfants morts-nés, ainsi que ceux décédés avant l'âge de 3 ans, ne sont pas retenus au nombre des enfants ouvrant droit à la médaille.

En outre, afin que les qualités éducatives des parents soient nettement démontrées, seule la candidature des personnes dont l'aîné des enfants aura atteint l'âge de 16 ans est acceptée.

Nous vous rappelons que cette médaille est une distinction honorifique et que son attribution n'est pas automatique.

Pour les personnes intéressées par cette distinction, merci de bien vouloir vous inscrire à la Mairie auprès de Mme Colette GIRARD afin de remplir un dossier, **avant le 10 JANVIER 2006, dernier délai.**

# ÉTAT CIVIL 2005

Complément à l'état civil 2004 : en raison de la date de parution de notre dernier bulletin, 2 décès manquaient à la liste. Il s'agit de :

- Monsieur DÉPOIRE Georges survenu le 15 décembre 2004 à Gray
- Madame PARNET Odette survenu le 27 décembre 2004 à Frasne.

## Les naissances 2005

VIGOUREUX Camille	le 18 janvier	à Pontarlier
DELCEY Alex	le 02 mars	à Pontarlier
BOURDIN Teddy	le 11 mars	à Pontarlier
ROYER Maëlysse	le 23 mars	à Pontarlier
VERRIER Shän	le 26 mars	à Pontarlier
BARROCA Robin	le 31 mars	à Pontarlier
JUIF Alice	le 14 avril	à Besançon
DULAC Kyllian	le 16 avril	à Pontarlier
BILLET Laïla	le 19 avril	à Pontarlier
RICHARD Elysé	le 31 mai	à Pontarlier
SÉVILLON Morgane	le 9 juin	à Pontarlier
COURDIER Axelle	le 19 juin	à Pontarlier
DEFFAY-HUBERT Louis	le 25 juin	à Pontarlier
TRÉHOUX Lola	le 29 juin	à Pontarlier
FAIVRE Sébastien	le 28 juillet	à Pontarlier
CHORPEZA Théo	le 8 août	à Pontarlier
LAMBERT Teddy	le 20 août	à Pontarlier
BRISCHOUX Louise	le 24 octobre	à Pontarlier
SOUILLOT Zoé	le 10 novembre	à Pontarlier

## Les mariages

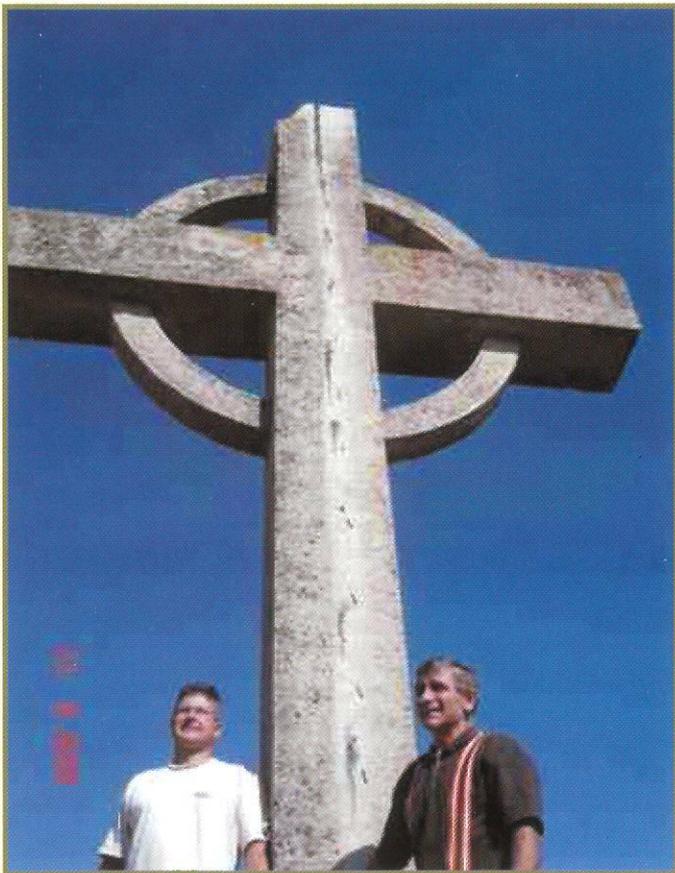
Isabelle PARIS et Patrice CRETENET	le 12 février
Pauline RICHARD et Yann GARRAUD	le 4 juin
Marie ROBBE et Cyril WENGER	le 9 juillet
Céline SEYS et Joaquim SOARES DE SOUSA	le 13 août
Sandrine FROISSARD et Didier VUILLET	le 13 août
Aline VIENNET et Idris BABOU CARIMBACASSE	le 13 août
Amélie CHARRONDIÈRE et Lionel PERRET	le 17 septembre
Danielle CARREZ et Eric JEANNIN	le 24 septembre
Claire DUPUIS et Daniel CAIREY REMONAY	le 8 octobre

## Les décès

VACELET Maurice	le 17/01/05	à Pontarlier
VERNEREY Jean-Claude	le 24/01/05	à Frasne
PERNOT Nelly	le 23/01/05	à Pontarlier
LAMBERT veuve IHM Alix	le 25/01/05	à Vuillafans
LAMBERT Pierre	le 28/02/05	à Pontarlier
TYRODE Denis	le 04/04/05	à Pontarlier
MARMIER Denis	le 23/05/05	à Pontarlier
JOUFFROY Georgette	le 19/06/05	à Frasne
MARÉCHAL Jean-Noël	le 02/07/05	à Frasne
LAMIGE Yannick	le 02/07/05	à Bonnevaux
BOUVERET Bryan	le 30/06/05	à Besançon
CART-LAMY Jean Georges	le 27/07/05	à Pontarlier
MESNY vve DECRET Marie Louise	le 02/09/05	à Pontarlier
SAILLARD Henri	le 10/09/05	à Pontarlier
PICHON vve IOTTI Marie-Thérèse	le 18/10/05	à Pontarlier
BURLET Georges	le 27/10/05	à Pontarlier
BILLET vve CHEVENEMENT Renée	le 06/11/05	à Pontarlier
DEFRASNE vve BOURDIN Marie Ange	le 13/11/05	à Frasne
MESNY Raymonde	le 30/11/05	à Pontarlier
BRYLA vve VIEILLE Stanislaw	le 05/12/05	à Frasne
DUSSOUILLEZ Samuel	le 09/12/05	à Charbonny
ANGUENOT David	le 24/12/05	A Pontarlier

Dernière minute :

**Naissance de Antoine PAILLARD le 21.12.2005 à Pontarlier**



Au sommet du clocher de l'église avant les travaux  
Photo : Denis Vanno



Travaux d'assainissement rue de l'étang - Photo : Michel Cordier



Les 10 ans de l'unité de vie : le personnel - Photo : Lucien Bôle



Fondue à Cessay - Photo : Benoît Lepeule



Fête des tireurs de Tourbe - Photo : Lucien Bôle



Découverte de la flore à Cessay - Photo : Karine Pasteur



Initiation à la peinture à Cessay - Photo : karine Pasteur

